

SOMMAIRE

PROTECTION DE LA NATURE

L'ANVL rejoint l'UICN, p. 50

Congrès Mondial de l'U.I.C.N. et Parc National à Fontainebleau, par Ph. BRUNEAU de MIRE, p. 75

Trois raisons pour un Parc, par Philippe BRUNEAU de MIRE, p. 90

Arbres et jardins privés de Fontainebleau. Des opérations immobilières menacent leur avenir, par Yves DELANGE, p. 92

ORNITHOLOGIE

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs. Automne 1995, par Laurent SPANNEUT, p. 62

Première observation de la Bargette du Térék (*Xenus cinereus*) en Seine-et-Marne, par Laurent SPANNEUT, p. 72

METEOROLOGIE

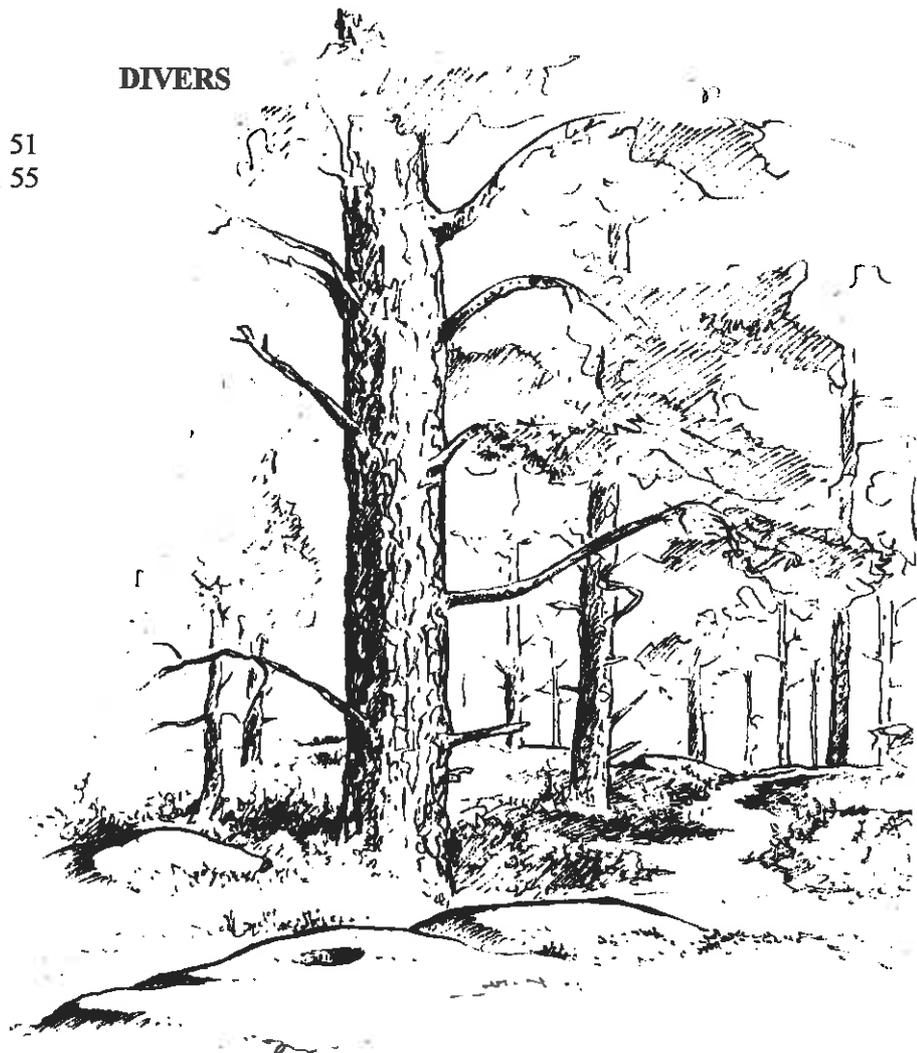
Le Temps à Fontainebleau : avril, mai et juin 1993, p. 95

DIVERS

In Memoriam : Pierre DOIGNON, p. 51

In Memoriam : Henri FROMENT, p. 55

Comptes-rendus de sorties, p. 56



L'ANVL rejoint l'UICN

Après plusieurs années d'absence, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau a réintégré l'UICN., Alliance mondiale pour la nature. Fondée en 1948 à Fontainebleau, à l'initiative notamment de l'ANVL, l'Alliance mondiale pour la nature rassemble des Etats, des organismes publics et un large éventail d'organisations non gouvernementales au sein d'une alliance mondiale unique : plus de 800 membres dans 125 pays.

L'UICN en tant qu'Union, a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. Un secrétariat central coordonne le Programme de l'UICN. Il est au service des membres de l'Union, à qui il sert de porte-parole sur la scène internationale et fournit les stratégies, les services, les connaissances scientifiques et l'appui technique dont ils ont besoin pour atteindre leurs buts.

Par le biais des six commissions, l'UICN rassemble plus de 6000 experts bénévoles rattachés à des groupes d'action et des équipes de projets dont les objectifs principaux sont la conservation des espèces et de la diversité biologique, ainsi que la gestion des habitats et des ressources naturelles. L'Union, qui a aidé de nombreux pays à élaborer leur Stratégie nationale de conservation, démontre la pertinence de son savoir par le truchement des projets qu'elle supervise sur le terrain. De plus en plus décentralisées, ses activités sont menées par un réseau de bureaux régionaux et nationaux en pleine expansion, installés principalement dans les pays en développement.

Afin de sauvegarder les ressources naturelles aux plans local, régional et mondial, l'Union mondiale pour la nature s'appuie sur ses membres, réseaux et partenaires, en renforçant leurs capacités et en soutenant les alliances mondiales.

En ce qui concerne plus particulièrement l'ANVL, celle-ci entend préserver l'intégrité territoriale de la forêt de Fontainebleau et de ses satellites sans cesse menacée, de veiller à la sauvegarde de l'ensemble de son patrimoine biologique et d'oeuvrer à l'adoption de statuts de nature à atteindre ces objectifs.

Elle entend également tout faire, dans les limites de son secteur d'études, pour le maintien et la réhabilitation d'un réseau hydrographique décent. Elle espère trouver dans l'Union l'appui et les encouragements dont elle a besoin pour parvenir à ces buts.

L'A.N.V.L. est en deuil. Après le décès prématuré de son Président, mort avant l'heure, c'est maintenant son père spirituel qui vient de nous quitter. Car c'est bien de Pierre DOIGNON qu'il s'agit, puisque c'est à lui et à lui seul que revient le mérite d'avoir maintenu hors de l'eau notre association pendant les jours difficiles. C'est grâce à lui que nous existons aujourd'hui, c'est à lui que nous devons une reconnaissance filiale. Le nom de l'A.N.V.L. lui restera pour toujours associé, comme celui de Fontainebleau qu'il aimait tant et dont il savait si bien engranger les secrets.

P.B.M.

IN MEMORIAM

Pierre DOIGNON

A 83 ans, notre dynamique et très dévoué collègue est décédé des suites d'une fracture du crâne, ayant été renversé par une voiture.

Pour tous ceux qui l'ont bien connu, sa disparition a été profondément ressentie en particulier par les plus anciens Naturalistes.

Pierre DOIGNON était entré à l'A.N.V.L. il y a de cela 60 ans. D'un naturel curieux de tout, s'intéressant aux sciences en général mais particulièrement aux Sciences Naturelles, il a été pendant des années la cheville ouvrière de l'Association.

Très vite dès le début de son adhésion, il s'est totalement intégré aux nombreux travaux des Naturalistes, s'intéressant à toutes les disciplines, participant régulièrement aux sorties, réunions, manifestations diverses, comptes rendus, publications.

Son travail a été considérable et sans pouvoir mentionner tous ses nombreux travaux, rappelons simplement son remarquable ouvrage sur le mésoclimat forestier de Fontainebleau publié en 1948 avec le concours de la recherche scientifique, la florule mycologique de Fontainebleau parue entre 1949 et 1956 dans les bulletins des Naturalistes Parisiens sans oublier ses notes, ses articles sur la flore, les lichens, les mousses, la géologie...

Rappelons aussi que notre bien regretté collègue travaillait non seulement sur les Sciences Naturelles mais s'intéressant beaucoup à l'histoire de Fontainebleau et des environs qu'il connaissait parfaitement, dans le détail et sur le plan historique, artistique, littéraire. Il connaissait également l'histoire des bellifontains, du Château, du parc et des fontaines, des jardins et vieilles demeures.

Des scientifiques, des journalistes, des auteurs de différents ouvrages sur notre région, sur la forêt, demandaient très souvent des renseignements, des précisions et indications à Pierre DOIGNON qui toujours leur apportait réponse aux questions, généreusement et d'une façon désintéressée.

Pierre DOIGNON, malgré sa discrétion bien connue, était une personnalité de Fontainebleau dont on ne dira jamais assez combien son travail a été bénéfique pour l'A.N.V.L. qui lui doit beaucoup. Deux anciens collègues ont dit de lui et avec raison que « *sans DOIGNON, l'A.N.V.L. pendant et après la guerre aurait certainement disparu* ».

Son travail méticuleux et continu, son dévouement, son sens de l'économie lui ont permis pendant des années, non seulement de réaliser le bulletin, d'une présentation simple, mais d'une grande richesse en comptes rendus, notes, articles, relevés divers, informations naturalistes et présentation d'ouvrages mais aussi de la mise sous bande du bulletin et de l'expédition, seul sans aide.

Correspondant de la Météorologie Nationale pendant des années, il a assuré les relevés et observations sur le temps à Fontainebleau avec une grande fidélité. Il était en relation suivie avec nos collègues les Naturalistes Parisiens qui l'appréciaient beaucoup, la S^e Mycologique de France, la S^e Botanique, les Amis de la Forêt et bien d'autres associations et groupements.



Sortie ANVL/GERSAR en 1985 (Cliché F. du Retail)



Pierre DOIGNON avec les membres de la Commission des réserves biologiques de Fontainebleau.

Pierre DOIGNON était un vrai naturaliste, pluridisciplinaire, travailleur, rapide, efficace, toujours disponible, serviable, prêt à aider, à informer. Il nous recevait aimablement à son domicile de la rue Le Primatec à Fontainebleau et ensuite rue de Lorraine où il s'était retiré dans une maison de retraite. Nous garderons de lui le souvenir d'un excellent collègue, très estimé et les Naturalistes assurent sa famille de toute leur sympathie et de leur reconnaissance pour l'oeuvre qu'il a accompli à l'A.N.V.L.

François Du RETAIL

Parler de Pierre DOIGNON est un exercice bien compliqué surtout si l'on considère que l'homme avait horreur que l'on parle de lui ! Exercice compliqué parce qu'il a été l'homme orchestre de l'ANVL pendant près de 40 ans, sauvant l'ANVL d'une mort certaine à la sortie de la seconde guerre. Exercice compliqué, enfin, parce que Pierre DOIGNON n'était pas d'un abord aisé. Il était difficile, en effet, pour qui ne le connaissait pas réellement, de savoir si la réserve qui le caractérisait était naturelle, cachait une extrême timidité ou bien de l'indifférence. Notre collègue Gilbert-Robert DELAHAYE peut en témoigner, lui qui eu tant de peine à obtenir de Pierre DOIGNON des éléments pour la rédaction d'un article sur l'histoire de l'ANVL à l'occasion de son 80ème anniversaire.

Même s'il est de bon ton de ne pas tarir d'éloges sur les défunts, qu'il me soit permis de dire ici que Pierre DOIGNON n'avait pas que des amis. Ce sont notamment ses « manies » de journalistes qui lui valurent le plus de problèmes. En effet, correspondant pour la république de Seine-et-Marne, notamment pour les questions de protection de la nature, il n'hésitait pas à apporter son interprétation personnelle à des faits ou des informations. Ceci lui valu, par exemple, d'être exclu de la Commission des réserves biologiques de Fontainebleau, l'ONF appréciant peu que les comptes-rendus des réunions paraissent dans la presse sous la plume de DOIGNON, plusieurs mois avant que le compte-rendu officiel ne soit transmis aux participants ! Mais il était tout à fait déconcertant de constater qu'il était, apparemment, totalement insensible aux critiques, ce qui lui permettait de continuer imperturbablement à écrire ses chroniques qu'il signait souvent de ses seules initiales, sans en tenir aucun compte. Imperméable aux critiques, il pensait probablement que les autres devaient l'être tout autant. C'est ainsi que j'eus, par hasard, la désagréable surprise de constater, sur un exemplaire du premier bulletin de l'ANVL de l'ère « post-Doignon » dont j'ai eu à assumer la rédaction, que ce dernier avait soigneusement relevé toutes les fautes, erreurs, coquilles, n'hésitant à comparer le nombre de signes inclus dans une page dans ce numéro avec ce qu'il en était « de son temps ». Je dois dire que le rédacteur en chef novice que j'étais fut longtemps mortifié de cet épisode, mais, peut-être par pudeur ou lacheté, je n'eus jamais le courage de lui en parler.

Malgré ses ennuis de santé qui ne lui permettaient plus guère de se consacrer à la vie associative, Pierre DOIGNON a toutefois continué à s'intéresser à l'ANVL jusqu'à son tragique accident, même si, au fil du temps, il paraissait de moins en moins concerné par ses activités. Je conserverais de Pierre DOIGNON une image ambiguë, pleine de respect et d'admiration pour l'érudit et l'infatigable travailleur qu'il était, mais également chargé d'imcompréhension devant la personnalité complexe d'un homme que je ne suis jamais parvenu à cerner. Toutefois, je garderais toujours en mémoire, la détresse de cet homme, qu'il me confia environ deux mois avant sa disparition dans le dernier courrier qu'il m'adressa. Il me disait dans cette lettre, qu'après avoir passé toute sa vie à écrire, l'arthrose qui l'affectait ne lui permettait pratiquement plus de s'adonner à cet exercice quotidien, ce qui rendait son existence dérisoire à ses yeux. L'accidentelle disparition de Pierre DOIGNON marque le tournant d'une époque. Bien qu'ayant donné à l'ANVL, bien avant son décès, l'essentiel de ses archives, il emporte avec lui une histoire dont lui seul était le dépositaire.

Jean-Philippe SIBLET

Pierre DOIGNON a souhaité être inhumé dans la plus stricte intimité ce qui n'a pas permis aux membres de l'ANVL qui le voulaient d'honorer sa mémoire. Toutefois, devant l'importance de sa contribution à la vie culturelle bellifontaine, l'ANVL a officiellement sollicité de la Mairie de Fontainebleau qu'une rue de cette ville puisse porter son nom. Nous n'avons, à ce jour, reçu aucune réponse à cette demande.



Pierre DOIGNON lors d'une sortie à la Mare aux Evées le 25 juin 1983 (Cliché M. Arluison).

IN MEMORIAM : Henri FROMENT
3 octobre 1919 - 10 janvier 1996

Henri Froment naît à Bourron-Marlotte dans une famille qui résume à elle seule l'histoire de ce village du Bornage. Son père Marcellin (1885-1924) exerce le métier de fendeur de lattes, destinées à la fabrication de roues de charrette ou de tonneaux. Toute la branche paternelle est venue de la Nièvre, à l'initiative du grand-père Hubert Froment (1856-1915), qui trouve dans la forêt de Fontainebleau matière à exercer, comme dans le Morvan, les métiers du bois, et fonde une petite entreprise qui emploiera, jusqu'à la première guerre mondiale, quelques ouvriers. Il bâtit la maison familiale, rue du Général Leclerc. Des cinq enfants d'Hubert, seul le dernier, Raoul, naît à Bourron. Côté maternel, les racines plongent profondément dans le terroir puisque le plus ancien ancêtre repérable dans les archives se situe vers 1650 ; un autre ancêtre, Jean-François Cabin (1796-1852), est maire de Bourron de 1848 à sa mort. La maman d'Henri, Henriette, née Tardy (1895-1990), veuve très jeune, à 29 ans, qui vit très modestement de son métier de couturière et de quelques ménages (elle porte aussi les dépêches de la poste de Marlotte), élève seule ses deux enfants. N'ayant pu, faute de moyens, devenir institutrice (son mari et elle passent leur certificat d'études, respectivement en 1897 et 1905), c'est le métier vers lequel elle oriente ses deux enfants, qui sont tous deux excellents élèves : Henri et sa grande soeur Marie-Louise (née en 1912) sont ainsi éduqués dans les valeurs républicaines et laïques, qu'ils défendront toute leur vie, dans leur conduite comme dans leur enseignement, lequel marquera des générations d'élèves, à Nemours pour l'une, à Fontainebleau et Avon pour l'autre. Henri Froment est élève à l'école Normale de Melun, de 1938 à 1941 (période entrecoupée par sa mobilisation dans une compagnie d'infanterie basée à Fontainebleau, qui combattra sur la Loire et fera retraite jusque dans les Landes). Il est ensuite nommé dans un quartier populaire de Fontainebleau, à l'école de la rue St Merry. Il suit alors les cours de l'Institut d'Ethnologie de Paris, mais les difficultés de la guerre l'empêchent de poursuivre. A la libération, après une nouvelle période militaire, il est instituteur dans la classe de 7^{ème} du Lycée de Fontainebleau, poste qu'il occupe jusqu'en 1959. Puis il passe à ce que l'on appelait alors l'Annexe Internationale de ce Lycée où, devenu professeur, il enseigne l'histoire et les sciences en 6^{ème} et 5^{ème}, ainsi que le français aux étrangers (enfants des militaires de l'OTAN stationnés au Q.G. de Fontainebleau). En 1965, le quartier neuf de la Butte-Montceau à Avon ouvre, il en sera le premier directeur, puis il retourne, de 1969 à l'annexe transformée, après le retrait de la France de l'OTAN, en CES, dont il est le sous-directeur jusqu'à sa retraite en 1973.

Parallèlement à cette activité d'enseignant et d'organisateur, il était très actif dans le milieu associatif. Il fit partie de l'ANVL et de l'Association des mais de Bourron-Marlotte, dont il fut le trésorier et le rédacteur, cheville ouvrière du bulletin. Grâce à lui ce bulletin a acquis, parmi les publications comparables, un niveau qui, malheureusement, sera difficile à maintenir. Son érudition, notamment en littérature, est considérable mais c'est certainement l'histoire qu'il préfère, et son plus grand plaisir, lorsque la maladie (dont il savait se moquer), commencera à l'affaiblir, était de se plonger dans les archives de la bibliothèque de Fontainebleau, dont il tirait nombre d'informations consignées dans les bulletins. Henri Froment était officier des Palmes Académiques.

Membre de longue date de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, il fit partie de son conseil d'administration et en fut même vice-président. Il connaissait très bien les recoins de la forêt de Fontainebleau. Il excellait en botanique et fut l'organisateur de nombreuses sorties toujours passionnantes. Erudit aux connaissances multiples, il avait la curiosité de rechercher et de révéler les détails insolites qui reliaient la grande histoire aux événements locaux. Il conservera l'amitié et l'estime de ceux qui le suivront, car il a su communiquer aux autres cet élan qui fait d'une découverte, grande ou petite, le germe d'idées nouvelles. Toujours accueillant, il était de bon conseil. Bien plus, il a su réveiller chez les autres les qualités cachées et il a suscité chez eux la même curiosité et la même passion pour la nature et l'histoire.

SORTIE ANVL DANS LES MARAIS DE GUERANDE ET DE GRANDE BRIERE 25, 26 et 27 mai 1996

Le samedi 25 mai, une trentaine de membres de l'ANVL se retrouvent, sous un ciel couvert devant la gare de Fontainebleau pour participer, sous la houlette de Gabriel CARLIER et de Michel ARLUISSON à un voyage qui devait les conduire au nord de l'estuaire de la Loire dans les marais de Guérande et dans le Parc naturel régional de la Grande Brière. Après un voyage pluvieux, ponctué des explications captivantes de notre guide et Président Gabriel CARLIER (confortées par un remarquable livret-guide réalisé pour l'occasion et dont il faudra retenir l'idée pour les prochaines sorties) nous arrivons au centre de vacances « Les pierres couchées » à Saint-Brévin l'Océan après avoir franchi l'estuaire sur le pont de Saint-Nazaire. Une accalmie bien venue, permet à certains d'entre nous d'effectuer, après le repas, une très agréable promenade sur la plage. Quelques privilégiés purent admirer une famille de Hiboux moyens-ducs dont les jeunes quémandaient leur nourriture avec force cris plaintifs dans la forêt d'arrière dune.

Dimanche 26 mai, après un réveil matinal et un petit déjeuner réparateur, départ vers les marais de la presqu'île Guérandaise. Le premier arrêt nous amène au carrefour du Poulblanc pour une visite des marais salants jusqu'à Sissable. Avant de quitter, Cécile DUFLOT nous présente un remarquable exposé sur la géomorphologie du bassin de Guérande (voir résumé à la suite de ce compte-rendu). Sous un ciel couvert (mais encore sans pluie !) nous voilà éparpillé le long de la route (notre chauffeur y compris), certains le nez dans l'herbe s'émerveillant devant la Ruppie maritime, le Jonc de Gérard, la Frankénie lisse ou le Salsifis à feuilles de poireau, d'autres le nez en l'air observant les Sternes pierregarins, les Aocettes ou encore les Bécasseaux variables et les Grands gravelots. Toutefois, le moment fort de cette première excursion fut, sans nul doute, l'observation d'un mâle de Gorgebleue à miroir chantant pour marquer son territoire. Après que certains eurent achetés les petits paquets de sel vendus par les paludiers en guise de souvenir, nous voilà repartis vers le village paludier de Kervalet. Un bref arrêt nous permet d'observer une petite colonie d'Echasses blanches ainsi que l'architecture remarquable de ce petit village typique. Les estomacs commençant à crier famine, c'est sur la pelouse du Moulin de Falaise que nous prenons notre pique-nique, sans toutefois omettre d'admirer la Bellardie germandrée, espèce typique de ce milieu. Après une petite promenade post-dinatoire dans les marais, où notre collègue Jean Schneider permis à certains de faire une observation fantastique d'un Coucou gris grâce à son magnétophone de poche, nous nous dirigeons vers Batz-sur-Mer pour y effectuer la visite du musée des marais salants. Ce remarquable musée mérite le détour. On y apprend tout ce que l'on peut imaginer savoir sur le fonctionnement de ces marais, leur histoire, les coutumes qui s'y attache. après la projection d'un film fort intéressant sur les métiers de la mer, le conservateur du musée nous distille de captivantes explications sur le fonctionnement actuels des marais salants de la presqu'île Guérandaise, aidé en cela par une maquette animée tout à fait utile pour permettre aux non-initiés de situer l'étier, les phares, la vasière, le gobier ou encore les oeillets !

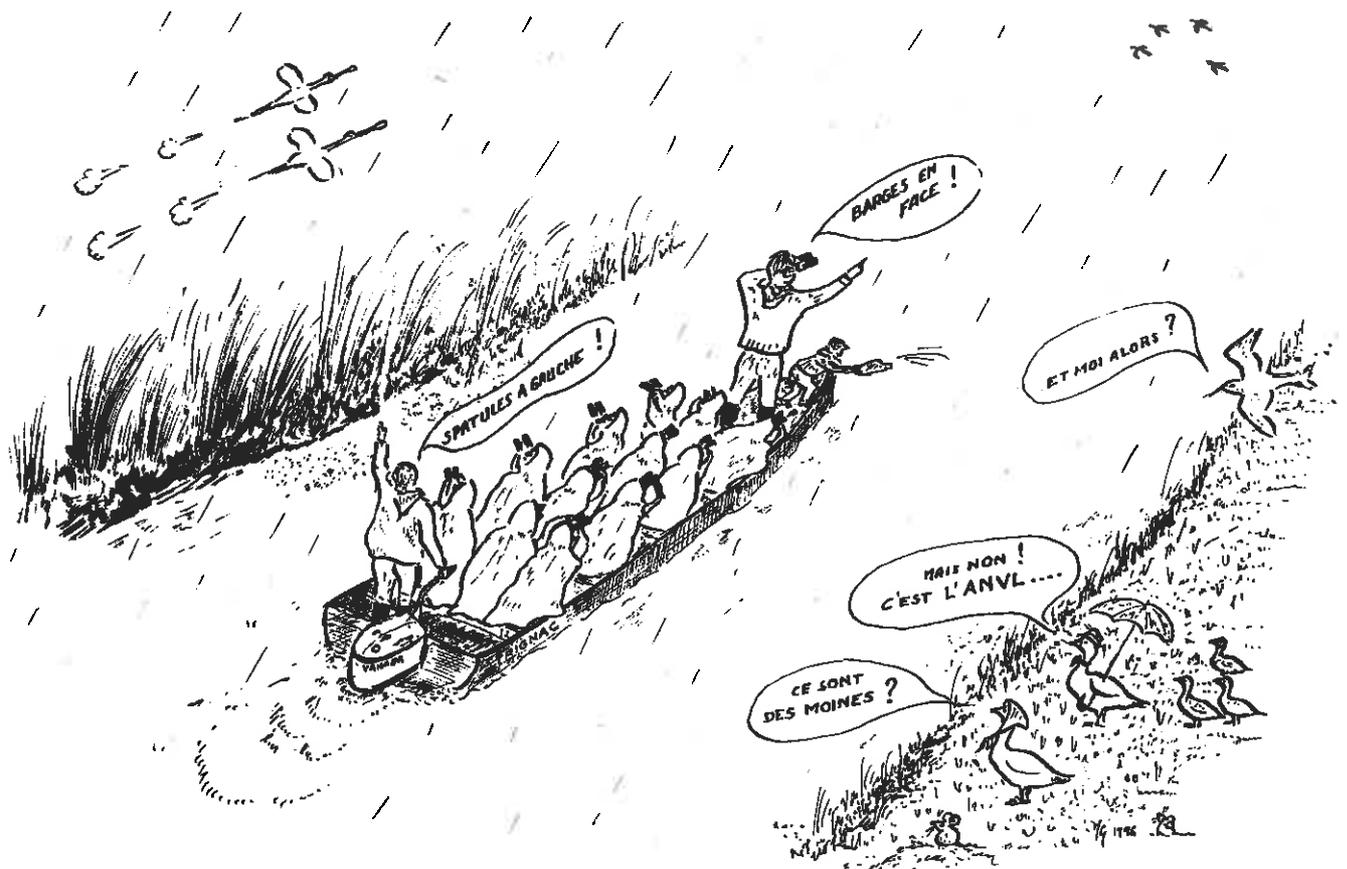
A notre sortie du musée, nous sommes surpris par un crachin typiquement breton bien désagréable. Ce crachin se transformera en soirée en une pluie battante, ce qui ne nous permet pas vraiment d'apprécier le remarquable coup d'oeil sur les marais que doit pourtant offrir, par beau temps, le point de vue du Mont Esprit au Croisic. Avant de regagner Saint-Brévin, et malgré la météo peu clémente, nous effectuons une dernière halte le long de la côte rocheuse au sud du Croisic. Certains, sous la conduite de Philippe Bruneau de Miré vont à la recherche de mini-coléoptères peuplant la zone intercotidale. Les ornithologues parviennent à détecter dans le brouillard quelques Fous de Bassan et surtout un Puffin des Anglais passant au large de la côte. Après un repas ponctué par les agapes bruyantes de footballeurs en goguette, notre petite troupe regagne les bungalows avec le ferme espoir que la nuit apportera le sommeil et le soleil !

Lundi 27 mai : nous voilà partis, encore sous la grisaille, vers la Grande Brière, gigantesque marais, ou nous avons rendez-vous à Trignac avec Yves CHEPEAU, ornithologue de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB), pour une visite du site en chalands. Devant la taille des deux chalands qui nous sont réservés, certains commencent à s'interroger sur la possibilité de s'y loger, ce qui fut malgré tout fait avec un peu de méthode et de bonne volonté. La

ballade commence alors qu'une timide éclaircie se dessine ce qui nous donne du baume au coeur. Le bateau est vraiment le bon moyen pour découvrir ce site extraordinaire, et les cris d'émerveillement (n'est-ce pas Jacqueline !) fusent lorsque les premières Guifettes noires viennent frôler nos chalands de leur vol gracieux. Puis c'est au tour d'un petit groupe de Spatules blanche de se laisser admirer en vol puis posées dans les prairies inondables. Cette espèce niche en France depuis une dizaine d'années et en Grande Brière depuis 3 ou 4 ans. Soudain, une averse aussi violente qu'inattendue vient nous refroidir (surtout ceux qui, comme moi, probablement grisés par le rayon de soleil matinal, n'avaient pas emporté de vêtements de pluie !). Fort heureusement, le temps restera ensuite plus clément pour la fin de notre excursion. Les plus attentifs parviendront à distinguer le chant de la Locustelle luscinoïde dans les roseaux, mais c'est encore les Guifettes qui resteront les vedettes. Un peu frustrés de devoir partir alors que de timides rayons de soleil viennent lécher les hampes des roseaux ondoyant sous la brise marine, nous reprenons le car pour une dernière halte pique-nique, aux abords du petit village de Rozé. Quelques-uns (dont moi) en profitent pour s'évader sur le petit sentier de découverte situé à proximité, très bien aménagé, et qui permet d'avoir un aperçu de la faune et de la flore typique de la Brière. A leur retour, ces aventuriers devront affronter les foudres du Président en raison du retard occasionné pour le retour vers Fontainebleau (l'heure c'est l'heure !). Ce n'est toutefois qu'après un « rallye » dans les faubourgs de Nantes à la recherche d'une station service susceptible d'accepter une carte de paiement ad hoc, que nous entamons notre retour. Celui-ci sera ponctué de musiques bretonnes judicieusement fournies par Gabriel et des quelques pas de danse entamé en duo avec Jacqueline (aaah ces bretons !).

Malgré une météo maussade, cette sortie laissera certainement un souvenir fort à ses participants devant la variété et la beauté des paysages rencontrés et la richesse des patrimoines naturels et bâtis de cette magnifique région. Nul doute qu'il aura suscité l'idée à de nombreux d'entre nous d'y revenir, afin d'en faire une découverte plus approfondie. L'érudition de nos guides et la qualité de l'organisation mise en place n'est certainement pas étrangère à la réussite de cette sortie. Qu'ils en soit remerciés et que cela puisse éveiller des vocations pour l'organisation d'autres naturalistes au long cours !

Jean-Philippe SIBLET



PETITE GÉOMORPHOLOGIE DU BASSIN DE GUERANDE

A] Une organisation autour de trois ensembles :

- 2 blocs basculés, celui de Guérande et celui de Batz-Le Croisic
- un « tombolo » double, en fait plutôt une double flèche
- une zone amphibie en partie aménagée par l'homme

I- Les deux blocs basculés

Une faille provoquée par les mouvements tectoniques au cours du Quaternaire - le sillon de Guérande - forme l'essentiel du profil géomorphologique du site. Le bloc basculé de Guérande forme actuellement un talus continental. C'est une falaise morte, abandonnée par la mer ; son passé de falaise vive, c'est à dire attaquée par la mer, est attesté par la présence à son pied d'accumulations sableuses.

Au bloc de Guérande répond celui de Batz-Le Croisic, plus bas que le premier, d'une altitude moyenne de 10 m. Son versant sud est constitué de basses falaises avec un platier rocheux très développé et de petites plages adossées (ou plages d'anses). On trouve des traces de dunes anciennes sur le revers du bloc entre Batz et Le Pouliguen.

II - Le pseudo tombolo double

Les deux flèches sableuses partant du bloc de Guérande sont séparées de l'île ancienne de Batz-Le Croisic par deux étiers, il ne s'agit donc pas de tombolos puisqu'un tombolo touche le rivage et le récif.

+ La flèche de Pen-Bron ou "Grande Falaise" : Cette flèche est interrompue par le chenal du Croisic, c'est lui qui assure la liaison entre la zone amphibie et la pleine mer. Les courants y sont importants lors du flot et du jusant. Cette flèche est constituée de sables grossiers et de graviers. C'est la présence d'un talus de déferlement abrupt côté ouest lui vaut son surnom de "Grande Falaise". Sa construction est très particulière car la flèche est très étroite dans sa partie sud avec un rétrécissement à l'intérieur du casier de Guérande alors que sa base est assez renflée.

+ L'arc de La Baule : Cette flèche est formée d'un massif dunaire relativement complexe, très urbanisé jusqu'au haut de la plage. Elle est séparée de l'île ancienne de Batz-Le Croisic par l'étier du Pouliguen qui n'a qu'une fonction de vidange des eaux continentales du marais mais ne permet pas l'ingression d'eaux salées. Le sable qui la constitue est plus fin que celui de la flèche de Pen-Bron avec une granulométrie décroissante de Pornichet vers Le Pouliguen. Cela s'explique par le fait que la baie de La Baule est fermée par des hauts-fonds et des récifs, prolongement du système Le Croisic-Le Pouliguen et favorise un courant circulaire remontant la baie du sud-est vers le nord-ouest.

III - La zone amphibie

Il s'agit d'une région de wadden avec 2 sous-ensembles :

+ Les marais salants :

Ils occupent 70 à 75% de l'ensemble ; il s'agit en fait d'une vasière aménagée par l'homme depuis plusieurs siècles pour produire du sel. Les parties les plus basses des oeillets doivent être impérativement au-dessus du niveau des plus basses mers pour évacuer les eaux continentales et au-dessous du niveau des plus hautes mers pour permettre l'arrivée, par gravité, des eaux salées.

+ Une vasière bilobée : C'est la partie de la vasière qui n'est pas aménagée (elle abrite cependant des activités conchylicoles) et est constituée de deux "lobes" appelés le Petit Traict et le Grand Traict. Elle communique directement avec la pleine mer par l'étier du Croisic et un système de chenaux de marée contrairement aux marais salants dont l'accès est protégé par des vannes. Son profil est un profil classique de vasière : une zone de slikke, de la vase nue recouverte à chaque marée par le biais de chenaux de marée qui se reforment chaque fois différemment séparée par une petite falaise de la zone de schorre, recouverte seulement aux grandes marées, colonisée par la végétation et dans laquelle les chenaux de marée sont permanents.

B] L'évolution historique du marais

▣ **Époque gallo-romaine** : Le niveau de la mer est légèrement inférieur au niveau actuel en l'absence de flèches, le site de Batz-Le Croisic est une île séparée par un détroit du talus de Guérande. Talus car il s'agit d'une falaise morte au pied de laquelle quelques salines sont creusées.

▣ **Du 3^{ème} au 8-9^{èmes} siècles** : La remontée du niveau marin élargit le détroit et le talus redevient falaise.

▣ **Des 15-16^{èmes} siècles à la fin du 18^{ème} - début du 19^{ème}** : C'est pendant cette période que se construisent progressivement la Grande falaise et l'Arc de La Baule et que les salines prennent possession de la vasière. Leur progression se fait d'est en ouest, à la mesure des moyens dont disposent les hommes. Ainsi les plus anciens marais ne possèdent pas de digues alors que les plus récents ont été conquis sur la mer grâce à des défenses plus importantes rendues possibles par l'augmentation des moyens humains.

Cécile DUFLOT

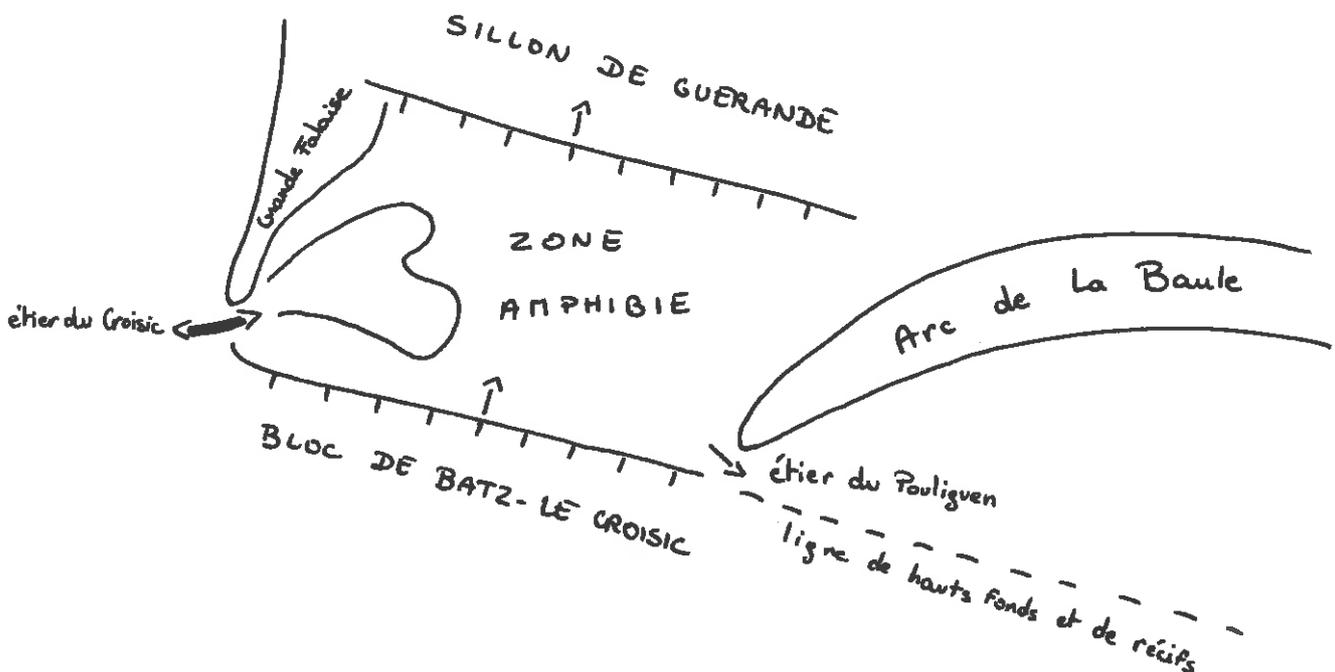


Schéma géomorphologique simplifié du bassin de Guérande

COMPTE-RENDU DE LA SORTIE DU 13 JUILLET 1996 DANS LE NOGENTAIS

Cette sortie, organisée en commun avec l'Association Nature du Nogentais, avait pour but de découvrir la Bassée amont. La Bassée correspond à la vaste plaine alluviale de la Seine située entre Méry-sur-Seine à l'amont (10) et Montereau-Fault-Yonne à l'aval (77). Elle se caractérise par une richesse faunistique (plus de 230 espèces d'oiseaux ont pu y être observées, ...) et floristique (plus de 700 espèces de végétaux vasculaires).

Lors de cette excursion regroupant 7 personnes nous avons découvert le Nogentais par les sites de Jaillac (lieu-dit à proximité de Nogent-sur-Seine) et Pont-sur-Seine (10) en s'arrêtant également à la « réserve de la Prée » à Nogent.

Le lieu-dit de Jaillac présente une richesse floristique primordiale abritant bon nombre d'espèces caractéristiques de la Bassée et en voie de disparition. A proximité d'une boucle de la Vieille Seine, les sols sont très humides et à dominante tourbeuse. On y a découvert différents milieux typiques de la Bassée :

- une coupe de peupleraie en bord de Vieille Seine, donc en milieu hygrophile, qui a permis l'installation d'un dérivé de la végétation des prairies humides sur sol tourbeux, groupement le plus riche de la Bassée. En effet, ce groupement (de l'association *Viola elatioris-Inuletum salicinae* de Didier et Royer) abrite la Sanguisorbe officinale, *Sanguisorba officinalis*, et l'Inule des fleuves, *Inula britannica* (protégée régionale). Malheureusement, cette coupe forestière s'enfriche ce qui contribue à la perte progressive de son intérêt. On a pu y observer, parmi les espèces les plus intéressantes : *Inula britannica* (protégée régionale), *Viola elatior* (protégée nationale), *Sanguisorba officinalis* (assez rare), *Inula salicina* (assez rare), *Senecio paludosus* (assez rare), *Euphorbia palustris* (assez rare), *Althaea officinalis* (assez rare), *Thalictrum flavum*, *Valeriana officinalis*...

- La Vieille Seine et les noues possèdent une importante station de Grande Douve, *Ranunculus lingua* (protégée nationale), et de Pesse d'eau, *Hippuris vulgaris*, (très rare). Cette formation très riche en *Carex* se retrouvait dans des mares bordant la nationale 19. Outre la Grande Douve, ces formations à *Nuphar lutea* abritaient également une plante carnivore, l'Utriculaire commune, *Utricularia vulgaris*. Un Coléoptère, *Donacia crassipes*, dont le cycle de développement est étroitement associé au Nénuphar, a pu être capturé par l'entomologue qui nous accompagnait.

- Pour clore cette matinée, nous avons « visité » un reliquat de forêt alluviale, après avoir emprunté trois ponts datant du XIIème et XIIIème siècle restaurés récemment. Le bois, sur sol tourbeux, abrite une importante diversité d'essences d'arbres et notamment l'Orme lisse, *Ulmus laevis* (très rare), dont le tronc présente d'importants contreforts à la base. En sous-bois, nous avons également découvert une station de Fougère des marais, *Thelypteris palustris* (protégée régionale). La présence de la Vigne sauvage ou Lambrusque (*Vitis vinifera subsp. sylvestris*) est soupçonnée sur le site mais la détermination reste incertaine.

Par la suite, nous avons visité la « réserve de la Prée » où nous nous sommes restaurés. Ce site présente une importante potentialité notamment par la présence de la Violette élevée, *Viola elatior* et d'autres espèces moins rares mais caractéristiques des milieux humides.

L'après midi a été consacrée à l'ornithologie au niveau de Pont-sur-Seine. Ce site de pâtures et prairies mésophiles abrite la nidification de la Cigogne blanche qui a établi son nid sur un tronc de peuplier foudroyé. Cette année quatre cigogneaux sont nés. Nous avons eu la chance d'observer sur le nid les deux adultes et trois jeunes, le quatrième n'étant pas visible. Un adulte faisait des allers-retours de nourrissage. Le décollage de cinq Hérons cendrés d'un bosquet de peupliers, concentration déjà observée l'an passé laisse soupçonner sa nidification.

Nous avons quitté les prairies pour une zone de lande à fructicées pour y observer la Pie-Grièche écorcheur dont plusieurs couples nichent sur le site. Deux individus mâles ont été observés

ainsi que le Bruant jaune. Le bord de la Seine dont le cours, très libre à cet endroit, présente des bancs de sable et des zones de calmes. Il serait intéressant de mieux prospecter la végétation particulière de ces milieux sableux : *Veronica anagallis-aquatica*, *Ranunculus sceleratus*, *Velar cheiranthroides*, *Rorippa amphibium*...

C'est ainsi que s'est achevée cette excursion qui a permis de découvrir une partie du patrimoine naturel de la Bassée.

Christophe Parisot

CHANTIER D'ENTRETIEN DE LA RESERVE DE LA PREE

Ce chantier, qui avait lieu le samedi 14 septembre 1996, avait pour but d'aider l'Association Nature du Nogentais à l'entretien et la gestion d'une propriété EDF. En effet, EDF met à la disposition de l'ANN le Canal Evacuateur des Crues de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine et la digue qui le sépare de la Seine. La convention qui lie les deux parties a pour objet la gestion écologique du site et l'accueil de classes vertes en période scolaire en contrepartie de quoi EDF subventionne l'ANN et lui laisse exercer ses activités naturalistes sur le site.

Seules six personnes ont participé à cette journée les membres de l'ANN n'étant pas plus nombreux que ceux de l'ANVL. Je remercie donc les personnes qui étaient présentes mais regrette que la gestion du patrimoine écologique attire moins de monde que sa découverte.

Lors de ce chantier, les objectifs étaient :

- de restaurer les infrastructures d'accueil du public (traitement de la table, des panneaux d'information et du modeste observatoire) ;
- de débroussailler les chemins d'accès à l'observatoire ;
- de réouvrir en prairie les zones où la Violette élevée a pu être observée et qui étaient envahies par les Cornouillers ;
- de dégager les devants de l'observatoire pour pouvoir continuer à observer ;
- de réouvrir un chemin qui mène à la noue Raide et ainsi pouvoir envisager un circuit sur les deux sites.
- de dégager en prairie une vaste zone afin de diversifier les milieux et favoriser l'installation d'espèces prairiales qu'ils s'agissent de flore ou de faune ;
- de poursuivre la construction d'un observatoire qui se situera à l'entrée du site...

Les cinq premiers points ont pu être en grande partie réalisés. L'ensemble des produits de débroussaillage a été brûlé sur place, la conservation des milieux notamment prairiaux, mais également l'entretien du site, nécessitant d'éviter l'accumulation de matière organique.

Au cours de cette journée, nous avons pu entendre le Râle d'eau (Jean-Philippe Siblet) et observer le Martin pêcheur, deux Balbuzards pêcheurs, un Epervier ainsi qu'un autre rapace (peut être un Circaète jean-le-blanc).

Encore une fois, je remercie les personnes présentes à ce chantier.

Christophe Parisot
12, rue du Docteur Schweitzer
77160 Provins

ORNITHOLOGIE

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS

ET DE SES PROCHEs ENVIRONS

- AUTOMNE 1995 -

-0-0-0-0-0-

Période du 1^{er} juillet au 30 novembre 1995

Compilation et rédaction : Laurent SPANNEUT

Observateurs : Frédéric ARNABOLDI (FA), François CHARRON (FC), Jacques COMOLET-TIRMAN (JCT), Vincent CUDO (VC), Sylvie DELMOTTE, François LEGENDRE (FL), Gérard LELONG, Christophe et Franck PARISOT, David PECQUET, Olivier ROSE (OR), Pierre ROUSSET (PR), Gérard SENEÉ (GS), Jean-Philippe SIBLET (JPS), Laurent SPANNEUT (LS), Miguel et Christine VERGES (MCV).

INTRODUCTION

L'automne 1995 ne laissera pas un souvenir impérissable. Si les rapaces ont été bien représentés, avec en particulier des observations de Circaète et d'Aigle botté, les canards comme les limicoles sont passés en petit nombre. Les Passereaux migrateurs, quant à eux, sont partis discrètement très tôt en saison et n'ont pas laissé d'individus attardés. On notera tout de même quelques espèces rares parmi lesquelles un Tadome casarca, un Phalarope à bec étroit et une Guifette leucoptère. Comme à l'habitude, l'absence des principaux observateurs pendant une partie du mois d'octobre biaise les comptages à une époque où la migration bat son plein.

LISTE SYSTEMATIQUE

PLONGEON CATMARIN (*Gavia stellata*) : un individu à Carnes-Ecluse du 6 au 8 novembre (FA), un à Marolles le 26 novembre (GS, JPS, LS).

GREBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : de beaux regroupements sont relevés courant septembre, en particulier 45 à Varennes le 05, 37 à Varennes et 20 à Nangis le 16, 62 à Barbey le 23, 21 aux Eprunes le 28/9. Les oiseaux se dispersent ensuite rapidement, sauf sur Barbey où plus de 40 individus stationnent jusqu'en début d'hiver (maximum 63 le 26/11).

GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*) : l'espèce est toujours aussi peu prise en compte. On relève quelques rassemblements en septembre : 49 à Varennes et 47 à Galetas le 16, 57 à Varennes le 23/9.

GREBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) : à Nangis, quelques adultes sont régulièrement notés du 14/7 au 26/8 (maximum 3 le 23/8) et un juvénile est vu le 1/9. Sinon, on relève : un couple à l'étang du Pin (45) le 16/7, 1 individu à Varennes les 01 et 5/9, 3 à Barbey du 17/9 au 7/10 (et 4 le 30/9).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) : les premiers sont vus à Marolles le 21/8. Le passage d'automne est quasi-nul avec seulement quelques dizaines d'oiseaux observés.

BLONGIOS NAIN (*Ixobrychus minutus*) : un mâle est trouvé à Barbey (La Colletterie) le 13 juillet (VC). Le lendemain, le couple est noté avec 5 juvéniles encore en duvet. Il s'agit du premier cas récent de reproduction en Bassée.

HERON BIHOREAU (*Nycticorax nycticorax*) : un juvénile le 6 août à Marolles (LS).

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*) : au moins 3 oiseaux (probablement 4, voire 5) stationnent en Bassée du 1/8 au 9/9. On relève en particulier 2 à Balloy et 1 à Bazoches le 5/8, 3 en dortoir à Marolles le 15/8, 2 à Barbey et 1 à Bazoches le 9/9.

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*) : maxima de 29 aux Eprunes le 20/9 et 40 à Galetas le 2/11.

CIGOGNE BLANCHE (*Ciconia ciconia*) : la famille de Pont/Seine est notée jusque fin août (3 juvéniles à l'envol). Ailleurs, on note 2 individus en vol à Marolles le 25/8 (JPS) et 14 (dont 12 bagués) à Varennes les 16 et 17/9 (JPS *et al.*).

IBIS SACRE (*Threskiornis aethiopicus*) : un individu est observé aux Eprunes le 3 octobre (FL). C'est la première mention régionale pour cette espèce fréquemment trouvée en volière, mais qui se reproduit maintenant à l'état libre dans l'ouest de la France.

CYGNE TUBERCULE (*Cygnus olor*) : maximum 36 à Barbey le 8 juillet.

OIE INDETERMINEE (*Anser sp.*) : 35 en vol ouest à Avon le 18/11.

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : vue irrégulièrement à Varennes entre le 11/8 et le 24/9 (maximum 6 les 27/8 et 9/9).

TADORNE CASARCA (*Tadorna ferruginea*) : une femelle à Varennes du 16/9 au 1/10 (JPS *et al.*). Il s'agit certainement d'un échappé de captivité.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : un oiseau à Nangis les 23 et 26/8.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : septembre : 2 à Nangis du 23 au 29/9. Octobre : un à Barbey le 1 et un à Marolles le 28/10. Novembre : 22 données pour environ 70 individus. Maxima de 25 à Galetas, 12 à Foucherolles (45), 8 à Barbey et 2 à Varennes le 5/11.

CANARD DES CHILOE (*Anas sibilatrix*) : un oiseau (échappé) est présent en juillet-août et en novembre à Marolles. Il stationne depuis novembre 1994.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : août : 1 à Marolles du 8 au 15/8. Septembre : 4 données du 17 au 24 pour 6 individus. Novembre : 5 données à partir du 04. Maxima de 7 à La Chapelotte le 4, 18 à Barbey et 7 à Galetas le 5/11.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : 69 observations pour environ 220 oiseaux. Juillet : 3 le 13 et 1 le 16 à La Chapelotte. Août : 19 données dont 11 à Marolles (maximum 11 le 23) et 6 à Nangis (maximum 7 le 5/8). Septembre : 22 données. Maxima de 35 aux Eprunes le 20, 26 sur 6 sites le 17. Octobre : 4 données pour 10 individus. Novembre : 22 données. Maxima 22 à Barbey le 24, 18 aux Eprunes le 30/11.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) : une forte mortalité est constatée cet été en basse vallée du Loing (JCT). Le botulisme serait mis en cause mais aucune preuve n'est établie formellement. Parmi les quelques rassemblements de fin d'été et de fin d'automne, relevons 510 à Marolles le 16/8, 300 aux Eprunes le 20/9, 400 à Sorques le 10/10, 300 à Everly le 24/11.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : une femelle à Marolles le 9/9, puis 7 données sur 3 sites à partir du 24/11, concernant 9 oiseaux (maximum 6 à Marolles le 28/11).

SARCELLE D'ETE (*Anas querquedula*) : juillet : 1 aux Eprunes le 2, 1 à Marolles le 14/7. Août : 16 données pour 22 individus sur 4 sites. Maxima 4 à Nangis et 4 à Barbey le 2, 8 aux Eprunes le 24. Septembre : 6 données pour 11 individus jusqu'au 17/9. Maximum 3 à Barbey le 9/9.

CANARD SOUCHET (*Anas chrypeata*) : 40 données pour une centaine d'oiseaux au total. Juillet : 1 à Barbey le 8. Août : 8 données sur 2 sites. Maximum 7 à Nangis le 26/8. Septembre : 16 données. Maximum 20 à Nangis le 29/9. Octobre : 7 données. Maximum 6 à Nangis le 14/10. Novembre : 7 données. Maximum 10 à Barbey et 8 à Galetas le 15/11.

SARCELLE A COLLIER (*Callonetta leucophrys*) : un mâle échappé à Marolles le 6 août (LS et al.). Deuxième mention régionale.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*) : petit passage cet automne, avec par exemple 90 à Bazoches le 16/9, 135 à Bazoches et 65 à La Chapelotte le 4/10, 90 à Barbey le 14/10, 330 à Grisy et 135 à Barbey le 29/11.

FULIGULE HYBRIDE (*Aythya ferina* x *A. fuligula*) : un mâle Milouin x Morillon à La Chapelotte le 4/10 (LS).

FULIGULE NYROCA (*Aythya nyroca*) : 3 données qui pourraient se rapporter à un unique oiseau : 1 à Barbey le 30/9 (JPD, RM), 1 mâle à La Chapelotte le 1/11 (LS), 1 mâle à Varennes le 5/11 (JPS).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : la migration d'automne est faible et les arrivées sont très progressives. Les maxima de novembre sont de 130 à Cannes-Ecluse le 05 et 80 à Barbey le 24/11.

EIDER A DUVET (*Somateria mollissima*) : un individu à Nangis le 24 septembre (MCV). 2^{ème} mention locale.

HARLE BIEVRE (*Mergus merganser*) : une femelle à Marolles à partir du 18/11 jusqu'en décembre.

BONDREE APIVORE (*Pernis apivorus*) : 9 données en juillet, 9 en août et 3 en septembre. Maximum 4 aux Eprunes le 24/8, dernière le 19/9 à Marolles (FL).

MILAN NOIR (*Milvus migrans*) : isolés à La Tombe le 8/7 et Pont/Seine le 1/8.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : un individu à Vinneuf le 14 octobre.

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC (*Circaetus gallicus*) : un individu en Plaine de Chanfroy le 2 août (FA, OR). L'oiseau était déjà présent en juillet (Déniel comm. pers.).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : 3 données en juillet, 5 en août, 3 en septembre et 2 en octobre. Dernier le 29 octobre à Marolles.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : les observations de juillet-août semblent se rapporter aux nicheurs régionaux. 8 oiseaux en septembre, 5 en octobre et 31 en novembre. Maxima de 6 en plaine de Bazoches le 13 et 8 sur 7 sites le 29/11.

BUSARD CENDRE (*Circus pygargus*) : un juvénile à Vinneuf et un mâle d'un an en plaine de Bazoches le 16/7, un mâle adulte à La Tombe et un mâle d'un an à Misy le 6/8, 1 mâle à Galetas le 24/8.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : un juvénile en vol ouest à Barbey le 2 août, harcelé par une sterne (LS).

EPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : passage faible. 2 données en juillet, 2 en août, 4 en septembre, 2 en octobre et 6 en novembre. A noter la prédation d'un Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) par une femelle le 26/11 à Marolles.

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*) : 15 données en août, 19 en septembre, 10 en octobre et 22 en novembre.

AIGLE BOTTE (*Hieraaetus pennatus*) : deux nouvelles données pour cette espèce rarissime : un clair à Pont/Seine le 15 juillet (JCT, VC, LS), un clair en vol sud-ouest à Marolles le 27 août (VC *et al.*). La première date est vraiment atypique et un cas de nidification dans le secteur n'est pas impensable.

BALBUZARD PECHEUR (*Pandion haliaetus*) : 1 à Nogent/S. le 15 juillet, 1 à Marnay/Seine le 24 août, 1 à Samois le 4 septembre.

FAUCON CRECERELLE (*Falco tinnunculus*) : Maximum 19 sur 3 sites le 6 août (regroupements locaux).

FAUCON EMERILLON (*Falco columbarius*) : cinq oiseaux isolés en novembre : mâle en plaine de Bazoches le 01, mâle à Misy le 06, mâle à Bazoches le 13, femelle à Fontains le 24, mâle à Bazoches le 29/11.

FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*) : un à Marolles le 27 août et un (le même ?) à Varennes le 1^{er} septembre, capturant en piqué une Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) posée sur un câble haute tension.

CAILLE DES BLES (*Coturnix coturnix*) : 4 données entre le 16/7 et le 6/8 concernant des chanteurs. Ensuite, 1 en plaine de Bazoches le 26/8, 1 à Episy le 16/9.

RALE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : 1 à Galetas le 8/7, 1 à Buno-Bonnevaux le 7/9, 4 à l'étang du Pin (45) le 17/9, 2 à Melz/Seine les 6/10 et 2/11.

FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*) : voici quelques maxima : 390 à Bazoches, 295 au Pin (45), 200 à Galetas le 16/7 ; 1000 à Barbey et 450 à Bazoches le 23/9 ; 585 à Barbey, 300 à Balloy et 340 à Grisy fin novembre.

GRUE CENDREE (*Grus grus*) : 8 à Marolles le 23/10 et 1 à Marnay/Seine le 4/11.

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*) : passage insignifiant. Maximum 20 à Nangis le 3 août et derniers à Marolles le 5 octobre.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : l'espèce est notée à Marolles du 27/8 au 23/9 (4-6 individus), à Nangis du 23/8 au 4/10 (12 individus, maximum 6 le 17/9) et aux Eprunes (1 le 22/9).

PLUVIER DORE (*Pluvialis apricaria*) : 4 individus à Nangis le 29/9, puis on enregistre 14 données en novembre, se rapportant à 450 oiseaux environ (maximum 150 à Villaroche le 6/11).

PLUVIER ARGENTE (*Pluvialis squatarola*) : un juvénile à Marolles du 22 au 29 octobre (VC *et al.*).

VANNEAU HUPPE (*Vanellus vanellus*) : les plus beaux regroupements de début de saison sont notés à Nangis (400 le 2/8, 700 le 17/9). Le gros du passage a lieu courant octobre, mais les effectifs restent faibles, dépassant rarement le millier d'oiseaux en stationnement.

BECASSEAU MAUBECHÉ (*Calidris canutus*) : un juvénile à Marolles les 5 et 6 septembre (LS *et al.*).

BECASSEAU MINUTE (*Calidris minutus*) : septembre : 14 données à partir du 14, concernant au moins 25 individus (maximum 17 à Nangis le 17/9). Octobre : 4 données. Maximum 3 aux Eprunes le 3/10. Novembre : 2 à Galetas le 5/11.

BECASSEAU COCORLI (*Calidris ferruginea*) : tous à Nangis : 2 le 2/8, 1 les 3 et 5/8, 2 le 6/8, 1 le 23/8.

BECASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*) : août : 1 à Nangis les 2-3, 1 à Barbey les 3 et 8, 1 à Marolles le 7, 1^{er} juvénile à Marolles le 31. Septembre : 15 données d'oiseaux isolés ou par paires. Octobre : quelques oiseaux à Marolles pendant tout le mois (maximum 4 le 29/10). 4 données par ailleurs. Novembre : 7 données à Marolles (maximum 3 le 29) et Galetas (maximum 10 le 2/11).

COMBATTANT VARIE (*Philomachus pugnax*) : juillet : 11 données. Tous isolés ou par paires (sauf 5 à Barbey le 11/7) et exclusivement des mâles. Août : 7 données. Maximum 4 à Nangis le 4/8. Septembre : 11 données. Maximum 7 à Nangis le 17, 5 aux Eprunes le 22. Octobre : 4 données. Maximum 4 aux Eprunes le 4. Dernier le 29/10 à Marolles.

BECASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : août : 10 données à partir du 2 (5 à Nangis). Maximum 24 à Nangis et 9 aux Eprunes le 23. Septembre : 19 données. Maximum 24 à Nangis le 20, 8 aux Eprunes le 5. Octobre : 6 données. Max. 25 à Nangis le 14, 14 aux Eprunes le 26. Novembre : 14 données. Maximum 31 à Galetas le 8/11.

BARGE A QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*) : un juvénile à Barbey le 18/7, 3 juvéniles à Nangis le 2/8, 1 adulte le 5/8 et 1 juvénile le 6/8 à Nangis.

COURLIS CENDRE (*Numenius arquata*) : 1 à Nangis le 3/8, 3 à Marolles le 6/8, 1 juvénile aux Eprunes le 11/8, 1 à Vinneuf le 18/11, 1 à Marolles à partir du 18/11 jusqu'en hiver.

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*) : un nuptial à Barbey le 1/7, un adulte à Marolles le 29/8, un individu à Marolles le 17/9.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) : 1 le 1/10 et 2 le 4/10 à Nangis.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) : passage faible. Juillet : 8 données d'oiseaux isolés, sauf 5 à Nangis le 14/7. Août : 9 données. Max. 3 à Nangis les 2 et 11. Septembre : 11 données d'oiseaux isolés ou par paires. Octobre : 3 données à Marolles, dernier le 28/10.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : juillet : 8 données. Maximum 14 à Nangis le 14, 9 aux Eprunes le 11/7. Août : 11 données. Max. 29 le 2 à Nangis où l'espèce stationne durant tout

l'automne. Les effectifs descendent sous la dizaine à partir du 10 août. **Septembre** : 16 données. Max. 4 à Nangis les 17 et 26/9. **Octobre** : 6 données. 3 à Nangis et 3 aux Eprunes le 3/10. **Novembre** : 7 données toutes rassemblées après le 18. Maximum 3 à Nangis le 22.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : **juillet** : 6 données pour 22 individus. Maximum 19 à Nangis le 14/7. **Août** : 12 données pour 24 individus. Max. 9 à Nangis le 2 (encore 7 le 23). **Septembre** : 1 aux Eprunes du 20 au 25/9.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : Nangis est toujours le meilleur site ; les effectifs montent régulièrement en juillet (20 le 14/7), culminent début août (47 le 2/8) et se stabilisent à la vingtaine d'oiseaux jusqu'à la fin de ce mois. Il en reste une dizaine en septembre et les derniers sont vus début octobre. Ailleurs, on dépasse rarement la dizaine : 10 aux Eprunes le 23/8, 16 sur 3 sites le 5/8. Le dernier de l'automne est noté à La Chapelotte le 23/10.

TOURNEPIERRE A COLLIER (*Arenaria interpres*) : un individu à Nangis le 23 août (LS).

PHALAROPE A BEC ETROIT (*Phalaropus lobatus*) : un juvénile à Nangis le 23 septembre (JPS), revu le lendemain (MCV). C'est la 4^{ème} mention régionale et la 2^{ème} pour le site.

MOUETTE MELANOCEPHALE (*Larus melanocephalus*) : 2 juvéniles nourris par le mâle à Marolles le 14/7, 1 juvénile à Varennes le 1/9, 1 immature de 1^{er} hiver à Marolles le 29/10 (LS *et al.*).

MOUETTE PYGMEE (*Larus minutus*) : unique observation d'un juvénile à Cannes-Ecluse le 27 août (LS).

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) : au dortoir de Cannes-Ecluse, on dénombre 2000 oiseaux le 10/8 et 14000 le 27/11. A noter la présence d'un individu schizochrome entre le 10/8 et le 17/9, présentant une tête toute blanche, un dessus gris blanchâtre, un bec rouge vif, des rémiges primaires sombres. Cette aberration de plumage a déjà été décrite pour la Mouette rieuse dans notre région (TOSTAIN, 1985).

GOELAND CENDRE (*Larus canus*) : 1 immature à La Chapelotte le 9/9, 1 adulte à Marolles le 29/10.

GOELAND BRUN (*Larus fuscus*) : tous sont signalés dans les plaines au nord de Melun. 1 immature est noté le 1/9 à la décharge des Bordes, puis l'arrivée est progressive en novembre : 5 le 6, 13 le 22, 28 (1 immature de 1^{er} hiver) le 24/11.

GOELAND LEUCOPHEE (*Larus cachinnans*) : déjà 150 (43 juvéniles) à Réau (le Plessis-Picard) le 6/7. Environ 200 oiseaux sont notés dans ce secteur en août-septembre, puis un contingent s'installe en novembre : maximum 680 aux Bordes le 6/11. Ailleurs, on relève 6 données en Bassée (31/7 au 9/9, plus 1 en novembre) et une à Galetas (3 le 22/7).

STERNE PIERREGARIN (*Sterna hirundo*) : aucune observation après les départs d'août.

STERNE NAINE (*Sterna albifrons*) : dernières : 2 juvéniles à Marolles le 15 août.

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*) : 4 individus en juillet, 2 en août, 20 en septembre jusqu'au 19. Maximum 11 à Marolles (Motteux) le 16/9.

GUIFETTE LEUCOPTERE (*Chlidonias leucopterus*) : un juvénile à Grisy le 3 septembre (PR). C'est la première observation automnale dans notre secteur.

TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) : record de 200 individus ensemble le 1/9 à Varennes (VC, LS). Les dernières sont vues le 5 septembre.

COUCOU GRIS (*Cuculus canorus*) : dernier le 21 août à la Croix d'Augas, Forêt de Fontainebleau.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*) : 1 à Villefermoy le 14/10, un cadavre à Ecuelles le 25/11.

CHOUETTE CHEVECHE (*Athene noctua*) : 3 à Villemaréchal le 11/8.

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : 2 juvéniles à Larchant le 12/7.

HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*) : 5 oiseaux stationnent en plaine de Bazoches dans une friche à partir du 13 novembre (LS *et al.*).

MARTINET NOIR (*Apus apus*) : le départ des nicheurs du val de Loing a lieu le 27 juillet (JCT). Dernier le 16 septembre à Marolles (JPS).

ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europaeus*) : un début de chant à 16h30 le 16/7 au Larris qui Parle, massif des Trois-Pignons (JCT).

MARTIN-PECHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : noté à Marolles, Nogent/S., Varennes, Carnes-Ecluse, Les Bordes, Galetas, Sorques, Barbey, Les Eprunes, Coutençon, Treuzy.

HUPPE FASCIEE (*Upupa epops*) : trois observations en forêt de Fontainebleau : 1 le 15/7 au golf du Grand Parquet, 1 le 31/7 à la Mare aux Evées, 1 le 23/8 en parcelle 245.

PIC NOIR (*Dryocopus martius*) : 1 à Villemaréchal le 11/8 (FA).

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : pas de mention en dehors de la Plaine de Chanfroy (maximum 16 le 15/8).

ALOUETTE DES CHAMPS (*Alauda arvensis*) : un petit passage est noté le 30 octobre.

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*) : maximum 1300 à Marolles le 6/9, 500 à Barbey + 300 à Bazoches + 200 à La Chapelotte le 16/9. Dernières : 3 à Marolles le 25/10, 2 à Varennes le 5/11 (JPS), très tardives.

HIRONDELLE DE CHEMINEE (*Hirundo rustica*) : les deux dernières sont vues en Plaine de Chanfroy le 15 octobre (FA).

HIRONDELLE DE FENETRE (*Delichon urbica*) : les cinq dernières sont vues aux Eprunes le 28 septembre (FL), peu tardives.

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*) : dernier le 4 octobre à Marolles (LS).

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*) : quelques données migratoires : 40 à Nangis le 24/9, 20 aux Eprunes le 3/10, 50 en vol à Villemaréchal le 17/10.

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : 12 données à partir du 1/11, concernant 14 individus (maximum 7 à Marolles le 27/11).

BERGERONNETTE PRINTANIERE (*Motacilla flava*) : passage noté le 5 septembre en plaine de Vinneuf. Dernières : 2 adultes à Barbey le 4 octobre (LS). On retient aussi 2 individus de la race *thunbergi* et 1 de la race *flavissima* à Nangis le 23 août (LS).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : notée en septembre aux Eprunes, Buno-Bonnevaux et Galetas ; puis en novembre à Episy, Plaine de Chanfroy, Varennes, Marolles, Bazoches.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*) : le maximum du passage est relevé en octobre (26/h à Marolles le 8, 40 à Nangis et 50 en vol sud/sud-ouest en Plaine de Chanfroy le 14, 50 à Marolles le 29/10). De nombreux groupes sont encore observés en novembre (25 à Varennes le 24/11).

ROUGEGORGE FAMILIER (*Erithacus rubecula*) : 30 en Plaine de Chanfroy le 1/11, signe évident d'un passage.

ROSSIGNOL PHILOMELE (*Luscinia megarhynchos*) : dernier à Carnes-Ecluse le 10 août (LS).

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochruros*) : les quatre derniers sont vus en Plaine de Chanfroy le 1/11 (LS).

ROUGEQUEUE A FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*) : passage notable en Plaine de Chanfroy en 2^{ème} quinzaine d'août (maximum 7 le 15/8). Dernier peu tardif le 17 septembre à l'étang du Pin (45).

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*) : 3 données d'isolés en août à partir du 15, puis 8 observations en septembre jusqu'au 24, concernant 13 oiseaux (maximum 3 à Nangis le 23).

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) : 6 données en septembre à partir du 1^{er} (isolés ou par paires, sauf 3 mâles en Plaine de Chanfroy le 1/9), 3 données d'isolés en octobre jusqu'au 8/10.

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : quasiment pas de passage automnal. Aucun groupe ne dépasse la dizaine.

GRIVE MUSICIENNE (*Turdus philomelos*) : passage noté le 8 octobre.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : passage noté le 30 octobre.

GRIVE DRAINE (*Turdus viscivorus*) : une troupe de 30 oiseaux en vol sud-ouest en Plaine de Chanfroy le 14 octobre (FC).

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*) : 1 à Nogent/S. le 15/7, 1 à Episy le 17/8, 1 à Buno-Bonnevaux le 7/9.

LOCUSTELLE TACHETEE (*Locustella naevia*) : 1 à Galetas le 8/7 et 1 à Nogent/S. le 15/7.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*) : un juvénile à l'étang du Pin (45) le 17 septembre (JPS).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*) : dernières : 1 à Galetas et 2 au Pin le 17 septembre (JPS).

ROUSSEROLLE TURDOIDE (*Acrocephalus arundinaceus*) : une famille au Pin (45) le 16 juillet.

HYPOLAIS POLYGLOTTE (*Hippolais polyglotta*) : dernières : une dans un jardin à Varennes le 27/8, 1 à Marolles le 31/8.

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*) : 1 juvénile à Villaroche le 6/7, 1 à Tréchy le 6/8, 1 en Plaine de Chanfroy le 1/9.

FAUVETTE GRISETTE (*Sylvia communis*) : dernières : 1 à Marolles le 31/8, 1 à Galetas le 17/9.

FAUVETTE DES JARDINS (*Sylvia borin*) : dernière à Marolles le 5 septembre.

FAUVETTE A TETE NOIRE (*Sylvia atricapilla*) : à noter 45 chanteurs sur la Seine entre Nogent/S. et Pont/Seine le 15/7 (contre 10 chants de F. grisette et 6 de F. des jardins). Dernières à Marolles le 8 octobre, peu tardives.

POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*) : 25 chanteurs sur les bords de Seine entre Nogent/S. et Pont/Seine le 15/7. Pic de passage début octobre.

POUILLOT FITIS (*Phylloscopus trochilus*) : pas noté après le 5 septembre.

GOBEMOUCHE GRIS (*Muscicapa striata*) : 4 données migratoires entre le 19/8 et le 7/9.

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*) : un à Marolles le 31/8.

PIE-GRIECHE ECORCHEUR (*Lanius collurio*) : les dernières observations se rapportent à des familles de 3 jeunes à La Chapelotte le 8/8 et de 2 jeunes en Plaine de Chanfroy le 15/8.

PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor*) : isolées à Marolles les 15 et 26/8, Paley le 2/11, Marolles le 24/11, Pont/Seine le 29/11.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : 2 en Plaine de Chanfroy et 2 à Melz/Seine le 1/11, 3 à Apremont le 12/11.

SERIN CINI (*Serinus serinus*) : dernier le 24 novembre en Plaine de Chanfroy.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : il n'y a apparemment pas de données avant novembre.

SIZERIN FLAMME (*Carduelis flammea*) : 2 à Villemaréchal le 15 octobre.

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirlus*) : un couple régulier à Villemaréchal, 1 à Barbizon le 2/9, 1 en Plaine de Chanfroy le 1/11, 4 à Cannes-Ecluse le 18/11 (hivernants).

Bibliographie

TOSTAIN O. (1985).- Description d'un cas de schizochromie aëumélanique chez la Mouette rieuse, *Larus ridibundus*, en val de Seine. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 61 : 112-117.



CIGOGNE BLANCHE JUVÉNILE - Pont-sur-Seine (10) - 5 Août 1995



HIBOU DES MARAIS - Bazoches-les-Bray - 18 Novembre 1995

PREMIERE OBSERVATION DE LA BARGETTE DU TEREK (*Xenus cinereus*) EN SEINE-ET-MARNE

Parmi les facteurs qui déterminent l'apparition d'oiseaux migrateurs en dehors de leur aire normale de répartition, les conditions météorologiques - en particulier l'orientation et la puissance des vents - jouent un rôle majeur. En Seine-et-Marne, les espèces les plus rares ont en général pour origine la façade maritime (leur apparition est favorisée par les tempêtes de nord-ouest) ou l'Europe de l'est (migrateurs passant le long du Danube). Au printemps, la persistance de vents d'est pendant plusieurs jours nous a habitué à rechercher fructueusement des espèces à distribution plutôt orientale. Généralement, c'est au mois de mai que de tels vents prennent place ; nombre de raretés régionales ont été contactées au cours de ce mois (parfois en juin) après des périodes de vent d'est. Parmi les exemples pris ces dernières années, on peut citer le Chevalier stagnatile (SIBLET, 1994), les Phalaropes à bec large (SIBLET & SPANNEUT, 1991) et à bec étroit (SIBLET & SPANNEUT, 1995), le Martinet alpin (SPANNEUT, 1994), le Faucon kobez (SIBLET, 1992).

Le 9 mai 1996, voilà deux jours que des vents de nord-est faibles à modérés soufflent dans la vallée de la Seine. C'est donc avec détermination que je décide d'aller visiter la réserve de Marolles-sur-Seine (77) malgré l'heure tardive - 21 h. - et une prospection infructueuse la veille. A mon arrivée sur le site, s'impose immédiatement à ma vue un limicole de taille moyenne qui se nourrit sur une flaque. L'oiseau est de dos et je pense avoir affaire à un Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*), espèce qui se rencontre rarement au mois de mai. Il me paraît toutefois plutôt gros et d'une couleur tirant nettement sur le gris. Quelle n'est pas ma surprise quand il dévoile alors un très long bec retroussé ! Je me précipite sur ma longue-vue pour détailler le plumage de cet individu qui s'avère être une Bargette du Terek (*Xenus cinereus*), espèce totalement inattendue à l'intérieur des terres en France. L'identification ne posant plus de problèmes, je choisis de délaissier l'oiseau pour aller prévenir Jean-Philippe SIBLET, dont je connaissais l'intérêt porté à cette espèce qu'il n'avait jamais eu le loisir de rencontrer auparavant. Le soir tombe au moment où celui-ci me rejoint sur le site, mais l'oiseau est toujours présent et continue à se nourrir sur les îlots.

Le lendemain, le vent est de secteur nord-nord-est faible ; la bargette est toujours présente jusqu'à la mi-journée au moins, accompagnée d'un Bécasseau de Temminck (*Calidris temminckii*). Seuls Miguel et Christine VERGES, puis Jean-Pierre DELAPRE et Richard MUGUET, ont le privilège d'admirer l'oiseau avant qu'il ne disparaisse définitivement. Le 11 mai, les vents ont cessé et la plupart des migrateurs présents à Marolles la veille ont quitté le site, y compris le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*) qui stationnait depuis une semaine.

Description :

- *structure : limicole de taille moyenne, court sur pattes, au corps allongé et se tenant très à plat ;
- *bec : long et assez fin sauf à la base ; le tiers distal est nettement recourbé (les deux mandibules) et bien plus fin que par rapport au Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) ;
- *tête : très carrée, au front très abrupt ; front blanc et sourcil blanc montant depuis le bec et s'arrêtant au-dessus de l'oeil noir
- *pattes : assez courtes, gris jaunâtre paille, tirant sur l'orangé sous certaines lumières ;
- *dessous : blanc pur ; poitrine gris sale mal définie, striée de la même façon que le Chevalier culblanc ;
- *dessus : gris légèrement brun ; deux bretelles noirâtres (parallèles quand l'oiseau est de dos, donc en diagonale le long des scapulaires) ; tertiaires frangées de gris pâle ; projection des primaires s'arrêtant au bout de la queue ; croupion et queue gris plus pâle que le manteau ;
- *ailes : secondaires blanches à la pointe (critère pas toujours vu le 9/5 à mauvaise lumière) ; dessous entièrement blanchâtre ;
- *comportement : - très nerveux et apeuré par le moindre mouvement d'oiseaux (goéland de passage, limicole se posant sur la même vasière) ;
 - cri ressemblant à celui du Chevalier gambette (*Tringa totanus*) 'tututu' mais plus pur, rapide et flûté (entendu une seule fois) ;
 - étire les ailes (wing-stretching) à chaque fois qu'il se pose ;
 - se nourrit toujours en eau peu profonde, souvent à la façon d'une barge *Limosa* en plantant le bec dans la vase, mais parfois en se penchant et en laissant le bec à l'horizontale au ras de la vase.

C'est la première mention de la Bargette du Terek dans notre secteur d'étude. L'espèce est originaire de l'ex-Union Soviétique (à l'ouest jusqu'en Finlande où elle est rare) et hiverne de l'Afrique à l'Australasie (HAYMAN et al., 1986). En Ile-de-France, il existe une donnée du siècle dernier et une observation considérée comme probable (NORMAND & LESAFFRE, 1977) à Saint-Quentin-en-Yvelines le 21/08/1961. Il n'existe que deux autres observations continentales en France (Alsace et Indre-et-Loire). Le reste des observations (une quarantaine) se partage entre le littoral atlantique et le pourtour méditerranéen, essentiellement la Camargue où l'espèce est maintenant quasi-annuelle (DUBOIS & YESOU, 1992). En Europe, la Bargette est considérée comme rare (ALSTRÖM et al., 1991) ; il existe moins de 300 mentions si l'on excepte la Suède et la Finlande. D'après les données disponibles pour le printemps 1996 (ANONYME, 1996), un minimum de 22 Bargettes ont été contactées en Europe, ce qui est au-dessus de la moyenne.

Pour anecdotique et inattendue qu'elle soit, la découverte d'une Bargette en Seine-et-Marne prouve une fois encore que des conditions météorologiques particulières génèrent des flux d'oiseaux dans lesquels maintes espèces originales peuvent se retrouver. Pour l'observateur qui refuse de parcourir la région en tous sens lorsque la météo est favorable, l'effort de suivi régulier des sites les plus fameux permet parfois d'être "au bon endroit au bon moment"!

Références

ANONYME (1996).- Western Palearctic News. *Birding World* 9 : 174-178.

ALSTRÖM P., COLSTON P. & LEWINGTON I. (1991).- *A field guide to the rare birds of Britain and Europe*. Harper Collins : London.

DUBOIS Ph.J. & YESOU P. (1992).- *Les Oiseaux rares en France*. Chabaud. Bayonne.

HAYMAN P., MARCHANT J. & PRATER T. (1986).- *Shorebirds : An identification guide to the waders of the world*. Croom Helm : London & Sydney.

NORMAND N. & LESAFFRE G. (1977).- *Les oiseaux de la région parisienne et de Paris*. A.P.O. : Paris.

SIBLET J.Ph. (1992).- Observations du Faucon kobez (*Falco vespertinus*) en Plaine de Chanfroy. *Bull.Assoc.Natur.Vallée Loing* 68 : 164-165.

SIBLET J.Ph. (1994).- Première mention du Chevalier stagnatile (*Tringa stagnatilis*) dans la Bassée. *Bull.Assoc.Natur.Vallée Loing* 70 : p.20.

SIBLET J.Ph. & SPANNEUT L. (1991).- Première mention du Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*) en Seine-et-Marne. *Bull.Assoc.Natur.Vallée Loing* 67 : 91-92.

SIBLET J.Ph. & SPANNEUT L. (1995).- Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs. Printemps 1994. *Bull.Assoc.Natur.Vallée Loing* 71 : 14-26.

SPANNEUT L. (1994).- Première observation régionale du Martinet alpin (*Apus melba*) à l'étang de Galetas (Loiret). *Bull.Assoc.Natur.Vallée Loing* 70 : p.22.

Laurent SPANNEUT
10, rue Pierre Sénard
77130 VARENNES-SUR-SEINE



BARGETTE DU TEREK (*Xenus cinereus*)
Marolles-sur-Seine - 10 Mai 1996 (Clichés Laurent SPANNEUT)

PROTECTION DE LA NATURE

CONGRES MONDIAL DE L'U.I.C.N. ET PARC NATIONAL A FONTAINEBLEAU

Nous publions, ci-après le texte d'une brochure qui a été réalisée en vue d'être distribuée lors du Congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (U.I.C.N.) qui s'est tenu en octobre dernier à Montréal (Canada). Ce document vise à étayer la motion que notre association a présentée lors de ce Congrès (reproduite à la fin de ce texte), auquel notre collègue Philippe Bruneau de Miré participait comme représentant de l'A.N.V.L. A cette occasion, nous tenons à remercier M. le Maire d'Avon de nous avoir accordé une subvention exceptionnelle en vue de financer ce déplacement.

Cette brochure a également été distribuée lors de la journée organisée le 19 octobre 1996 à Fontainebleau par l'Amicale des anciens élèves et dont le thème était consacré à la protection de la forêt de Fontainebleau. Suite à la distribution de cette brochure le Président des Amis de la Forêt de Fontainebleau, Mr. R.P. ROBIN, nous adresse une longue lettre de protestations de 5 pages où il écrit notamment ceci :

« *Conslusion* (sic) :

Eu égard aux affirmations erronées et tendancieuses relatives à notre Association, telles qu'elles figurent en page 12 de votre dossier, les AFF sont en droit de vous demander la publication d'un rectificatif rétablissant la chronologie et la véracité des faits.

Cette même page 12, dans le fond et la forme, étant assimilable à une publication mensongère, nous pourrions demander réparation par les voies légales et juridiques. »

Pour donner satisfaction au Président et couper court à toute polémique, nous reproduisons ci-contre la photocopie de la page 7 de la *Voix de la Forêt* de 1971 d'où est extrait le texte incriminé (§1), la page 12 du dossier étant la page reproduite dans le présent bulletin précédent immédiatement celle de la motion. Chacun constatera que la citation a été rigoureusement respectée, jusqu'à la virgule malencontreuse qui s'interpose après « *Eaux et Forêts* » entre le sujet et le verbe d'une même phrase (on pourra également lire sur ce même document le savoureux passage concernant le chêne « Jupiter » !)

Pour nos lecteurs curieux de la façon dont s'est écrite l'histoire de Fontainebleau nous reproduirons dans un prochain numéro les articles du bulletin de l'ANVL où Pierre DOIGNON relate les « *houleuses* » réunions de la Commission des Réserves, suite au plan d'aménagement de 1970.



A. FREYET

PROBLÈMES FORESTIERS

Conformément aux décisions prises par notre Assemblée générale de 1970, les relations cordiales qui ont toujours existé entre notre Société et l'Administration des Eaux et Forêts, ont été consacrées par l'adoption, dans nos Statuts, d'une disposition permettant aux représentants de l'Office national des Forêts d'assister aux réunions de notre Conseil.

Depuis cette date, MM. MANGIN d'OUINCE, directeur régional, et de BUYER, ingénieur, chef du Centre de Gestion de Fontainebleau, ont participé régulièrement à nos réunions et un contact a été maintenu avec eux en permanence, sur tous les problèmes intéressant notre Forêt.

Nous pensons intéressant de donner sur certains d'entre eux les précisions ci-après :

- **Coupes de renouvellement, de régénération et entretien.**

Comme l'an dernier, le programme des coupes prévues pour 1970-71 nous a été communiqué par M. de BUYER. Après un examen approfondi effectué sur place par deux membres de notre Conseil, MM. BOIS et VIVIEN, et un long entretien avec le Chef du Centre de Gestion, ce dernier nous a fait part de l'ajournement ou de la suppression définitive de certaines des coupes projetées en des points particulièrement sensibles, ce qui aura pour effet de faire du volume de ces dernières, le plus faible depuis dix ans. D'autre part, accord a été confirmé sur la nécessité de maintenir le rideau de 50 m de largeur en bordure des routes et de prendre des précautions pour assurer au « Jupiter » un entourage suffisant et une vie aussi longue que possible.

Par ailleurs, M. de BUYER nous a demandé d'établir un inventaire des plus beaux arbres de la Forêt, dont nous souhaitons assurer, dans la plus large mesure, la préservation.

- **Nettoyage des parties de Forêt situées à la lisière des agglomérations de Fontainebleau et d'Avon.**

Les travaux déjà réalisés à la sortie de Fontainebleau, de part et d'autre de la Route de Melun, sont en voie d'extension vers la Plaine de la Chambre.

D'autre part, une étude a été entreprise, en accord avec l'Office national des Forêts, con-

cernant les lisières des quartiers neufs d'Avon et en particulier de la Butte Monceau. Des décisions seront prises au vu des résultats de cette étude.

- **Mesures à prendre concernant les incendies de forêt.**

La Préfecture de la Seine a donné son accord, en vue de faciliter l'utilisation des eaux de la Vanne en cas d'incendie en Forêt, à la pose d'une ou plusieurs prises d'eau à l'intersection de l'aqueduc et de certaines des routes nationales traversant la partie méridionale de la Forêt. Les mesures nécessaires à la réalisation de cet accord de principe, sont actuellement étudiées en collaboration avec l'Office national des Forêts.

- **Décharge installée en bordure de la Route Rende, à l'extrémité occidentale de l'ancien polygone de tir.**

Comme suite à la lettre que notre Société lui avait adressée en mai, M. le Maire de Fontainebleau a bien voulu nous faire part de son accord sur la nécessité de supprimer cette décharge. La question a été examinée par les diverses autorités compétentes, au cours d'une réunion présidée par M. le Sous-Préfet de Melun. Diverses solutions ont été envisagées, en vue d'un aboutissement rapide.

- **Survol des avions au-dessus de la Forêt.**

En réponse à nos interventions, M. Grimaud, Secrétaire général à l'Aviation civile, a exprimé l'intérêt qu'il attache à la question qui a été également soumise et récemment rappelée à M. LANSALOT-BASOU, directeur de la Navigation aérienne. Aucune mesure ne paraît cependant avoir encore été prise à ce sujet.

- **Acquisition du Bois Rond.**

Le Ministère de la Défense nationale ayant donné son accord de principe à l'affectation à l'Office national des Forêts, de la partie du domaine national qu'il utilisait précédemment au Bois Rond, une négociation s'est engagée depuis plusieurs mois entre ses représentants et ceux de l'Office pour déterminer les conditions du transfert. Cette négociation, qui s'est montrée assez difficile, doit reprendre incessamment. Le cas échéant, notre Société appuiera les efforts de l'Office pour en obtenir l'aboutissement favorable dans les meilleurs délais.

La Forêt de Fontainebleau Un enjeu à l'échelle mondiale

En matière d'environnement, ce demi-siècle aura connu plus de bouleversements que durant des millénaires. Progressivement l'homme, de simple locataire, entend soumettre la Planète à sa loi et s'en arroge la propriété exclusive.

Dès lors certains s'inquiètent : en montagne, sur les rivages de la mer, des espèces disparaissent, d'autres sont menacées. Plantes, oiseaux, insectes, le capital génétique, richesse de notre planète, s'amenuise dangereusement et l'on s'interroge désormais sur les mesures de protection. L'attention succède au mépris. Il s'agit pour beaucoup de ménager le cadre de nos vacances et de nos évasions, car que reste-t-il à défendre dans nos villes et alentours ? Protéger, c'est sauvegarder le bleu d'une gentiane, porter secours à un papillon en préservant telle vallée alpestre, tel rivage de Provence. Mais mesure-t-on vraiment le drame accompli ces dernières années et combien de sites trop proches de nous ont été anéantis. Se souvient-on encore de l'inoffensif bombardier qui amusait les gosses de retour de l'école ? ou de la jardinière dorée, fugitif éclat au revers d'un labour ? et même du vulgaire crache-sang qui tachait nos doigts comme à l'encre rouge ? Nul ne s'amuse plus désormais en classe à lâcher les hannetons ni à les faire vrombir au bout d'une ficelle. Futilités, pensez-vous ; mais certains ont gardé en soi ces images d'une école buissonnière qui n'aurait plus de sens aujourd'hui. La vie n'est plus dehors mais dans l'aquarium ou la cage aux oiseaux.

Cherchez le responsable. Honte au cultivateur, dispensateur d'insecticides, de désherbants sélectifs, de fertilisants chimiques, d'arrosages par aspersion et de drainages sous-jacents qui complètent le dispositif ; ou encore à l'éleveur qui gère son bétail en batteries concentrationnaires et déverse des lisiers dont on ne sait que faire. Prisonniers d'un système il leur faut produire plus et sinon disparaître. Mais sont-ils les seuls à s'en prendre à la vie ? Faut-il incriminer aussi l'entretien des routes, les broyages intempestifs, l'emploi des herbicides pour nettoyer fossés et pieds de murs, l'assèchement des marais, les voitures qui balayent tout au passage et polluent l'atmosphère ; c'est aussi la tondeuse qui remplace la faux et gâche le calme de nos week-ends d'un bruit de fond pénible ; c'est aussi vous et moi pourchassant mouches, moustiques, pucerons jusque au fond du jardin. On tue tout ce qui gêne, tout ce qui salit, on coupe, on brûle, on broie sans se poser de questions. Bref, c'est la mentalité qui est en cause, c'est l'esprit qu'il faut réformer, c'est dans nos têtes que gît le mal. Le culte d'une vie facile en épargnant l'effort conduit à ses excès et, soit dit en passant, au chômage.

Face à cette hécatombe, le dernier refuge reste encore la forêt. Les forestiers en ont conscience. Il suffit de lire les récentes directives de gestion publiées par l'Office des Forêts. Cela est rassurant. Le nouveau plan d'aménagement de Fontainebleau en tient le plus grand compte. Mais les hommes restent attachés à de vieilles habitudes. Toute rémunération exige un travail en retour. Pour l'homme de la forêt, publique ou privée, le fruit du travail est la vente du bois. Le temps n'est plus où la forêt se justifiait pour le plaisir du Prince. Il rejoint ainsi l'exploitant agricole dont il partage la formation et la philosophie. Ne faut-il pas produire pour payer les salaires ?

Voilà posés les termes d'un conflit qui ne date pas d'hier. Certains ne rêvent qu'à une sylvie primitive où la hache du bûcheron serait sacrilège, d'autres plus rationnels parlent sylviculture : livrée à elle-même la forêt ne serait plus que ruines ; l'exploiter c'est l'assainir pour la transmettre à nos petits-enfants. La valeur de Fontainebleau n'est-elle pas la preuve d'une saine et sage gestion ?

Car Fontainebleau est bien d'une exceptionnelle richesse biologique. Un exemple suffira pour l'apprécier. Son inventaire faunistique est sans doute l'un des mieux connus et l'Ordre des Coléoptères a fait l'objet d'une récente remise à jour. On y compte près de 3.000 espèces, plus de 3.500 pour l'ensemble du Sud de la Seine-et-Marne. A titre de comparaison, les Coléoptères de la forêt de la Grésigne dans le département du Tarn ont fait l'objet d'une étude de fraîche date. La proximité de la région méditerranéenne, du Massif central, des Pyrénées, font de ce haut lieu de l'entomologie un carrefour biogéographique d'un exceptionnel intérêt. Un entomologiste a consacré sa vie à en faire l'inventaire, assisté de nombreux spécialistes. Il y a dénombré 2.400 espèces, chiffre considérable mais cependant loin d'atteindre celui de Fontainebleau. Il est vrai que la superficie est en l'occurrence plus réduite, mais cela n'explique pas tout car le Tarn est en revanche plus boisé que la Seine-et-Marne. Le

département du Gard a fait lui aussi l'objet d'un inventaire récent, qui couvre des régions les plus variées allant du Mont Aigoual à la Camargue et à la mer. Le chiffre obtenu bien que sensiblement plus fort, 4.500 espèces au total, n'est pas en proportion de la variété des climats pris en compte.

Pourquoi donc cette richesse relative de Fontainebleau, alors qu'aucun relief n'ajoute à la diversité des milieux ? Dans la ceinture boisée qui entoure la capitale rien ne la rivalise, seule la forêt de Compiègne présente avec Fontainebleau de troublantes analogies. Beaucoup d'espèces animales leur sont communes et ne se trouvent nulle part ailleurs dans la région voire même dans une grande partie de l'Europe occidentale. Pourtant Compiègne est une forêt froide, peuplée d'éléments submontagnards au contraire de Fontainebleau qui abrite de nombreuses espèces thermophiles subméditerranéennes. C'est essentiellement dans la faune saproxylique (la filière bois chez les insectes) que se recrutent les éléments communs à ces deux forêts.

Comment peut-on expliquer cette analogie ? Par l'étendue de ces deux massifs bien évidemment, tant importe pour le maintien des espèces la superficie des écosystèmes auxquels elles participent. Mais aussi et peut-être surtout par leur particularité commune d'avoir possédé seules et durant longtemps des réserves dites artistiques qui ont fonctionné en fait comme des réserves biologiques.

Ainsi se trouve battue en brèche l'affirmation selon laquelle la biodiversité serait le bénéfice d'une bonne gestion. Il convient de faire preuve de plus de modestie. Le savoir-faire de l'homme ne tend qu'à rompre des équilibres établis au cours des siècles. Surtout lorsque s'appliquent les méthodes sylvicoles modernes. Un simple coup d'oeil dans les réserves montre bien qu'en termes de diversité biologique la meilleure gestion reste encore l'absence de gestion. A condition bien sûr de retrouver les conditions suivant lesquelles ces équilibres se sont établis. Il faut admettre que la sauvegarde des milieux naturels a son prix qui doit être supporté par les bénéficiaires.

Un Parc National à Fontainebleau ?

L'idée d'un Parc n'est pas neuve. Elle a été soutenue par l'un des fondateurs de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing Henri DALMON dès 1914 avec l'appui de la Commission des Sites de Seine-et-Marne et de diverses associations artistiques, littéraires et scientifiques.

Lors de la parution du décret portant création des Parcs Nationaux l'idée fut reprise par un vœu de l'Académie des Sciences du 13 juin 1960, puis par l'Assemblée des Professeurs du Muséum National d'Histoire Naturelle le 20 octobre de la même année. La création du Parc à Fontainebleau avait été à ce moment envisagée en seconde position, immédiatement après celui de la Vanoise. Nul doute que si la décision avait été prise assez tôt, l'autoroute n'aurait pu couper la forêt en deux.

Aujourd'hui le projet est défendu par le Comité pour un Parc National à Fontainebleau auquel s'opposent farouchement divers lobbies dont celui des chasseurs.

Malgré les bonnes intentions affichées des forestiers d'autres menaces pèsent sur Fontainebleau et échappent à leur contrôle. La fréquentation du public qui s'accroît chaque année et qu'il faudra bien un jour canaliser. La circulation automobile qui augmente au même rythme et le nombre d'accidents qu'on n'imagine pas de réduire sauf par une amélioration du réseau routier qui incite à accroître la vitesse. La pollution qu'elle entraîne et le volume du bruit ne pourront être limités que par d'autres mesures. Le projet de classement de Fontainebleau en forêt de protection, comme c'est déjà le cas à Sénart, ne réglera malheureusement rien mais risque d'aggraver encore la situation. En

effet un tel projet ne comporte aucune mesure particulière de gestion mais vise seulement à sauvegarder l'intégrité du massif boisé. Son étude, confiée à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, suppose de rechercher et de contacter tous les propriétaires fonciers riverains qui sont légion et souvent mal informés de leur bien. Un tel travail, faute de moyens affectés à cette tâche, exigera des années. Et déjà des projets d'aménagement routiers ou de carrières sont prêts à sortir en douceur des cartons avant la parution du décret avec la complaisance des Pouvoirs publics. Le cycle infernal ne pourrait être rompu que par une action forte imposant des décisions que perçoivent mal tant les aménagistes que de nombreux usagers. La forêt de Fontainebleau, depuis toujours refuge des Parisiens et de renommée mondiale, dernier bastion de plaine d'une nature malmenée, mérite mieux que de servir de transit à un trafic routier qui la condamne à terme. Faut-il attendre qu'il soit trop tard pour y créer un Parc National ?

Fontainebleau expliqué en trois couleurs : le point de vue d'un naturaliste.

Le massif de Fontainebleau se présente sous des aspects si divers qu'il semble présomptueux d'en faire une présentation schématique. Mais ne suffit-il pas de trois couleurs de base pour reconstituer toutes celles de l'arc en ciel ?

De mon point de vue, naturaliste, entomologiste par goût mais nullement géologue, Fontainebleau c'est d'abord un désert. Un désert boisé, assurément, mais qui présente du désert les deux caractéristiques fondamentales :

- le modelé, rectiligne, du à l'absence de tout réseau hydrographique, qui témoigne d'une érosion à dominance éolienne ;
- la présence sur une grande partie de la surface, et notamment sur les reliefs, de sables soufflés, caractéristiques d'un climat désertique.

Ce désert a bien sûr connu de multiples vicissitudes : changements de climats, longues périodes lacustres accompagnées de submersion (mais le Sahara lui-même n'a-t-il pas été un pays de lacs ?), cémentation des grès, je serais incapable de retracer toutes les transformations subies. Du désert primitif il subsiste peu de choses, sinon l'absence d'eau, en dehors de vasques de platières, qui a constitué longtemps obstacle à toute implantation humaine et a permis ce miracle de transmettre jusqu'à nous ou peu s'en faut une nature, sinon vierge, du moins proche de la naturalité¹

Mais l'homme a horreur de ce qui est improductif et s'est acharné avec plus ou moins de bonheur à une " mise en valeur ". Deux actions furent particulièrement néfastes à l'environnement :

la mise en place d'un réseau dense de chemins, destiné d'abord aux chasses du Prince, puis à l'exploitation forestière, enfin à la circulation automobile ; elle est sans doute responsable de la disparition de la plupart des grands rapaces, incapables de trouver la quiétude nécessaire à leur nidification (l'Aigle de Bonelli n'a-t-il pas été découvert à Fontainebleau ?) ; la vitesse sans limitation tue ainsi chaque année des milliards d'insectes, des centaines d'animaux et, faut-il le rappeler, des automobilistes ;

la plantation de résineux et particulièrement du Pin sylvestre, actuellement complètement naturalisé, dans les milieux naturellement ouverts comme dans les secteurs boisés de feuillus ; elle est responsable de l'éradication des genevraies, le genévrier ayant jadis profondément marqué les paysages bellifontains, mais aussi de la disparition progressive des landes et des pelouses xérophiles ainsi que de la régression de nombreuses espèces thermophiles dont certaines ont sans doute disparu car non revues depuis un siècle.

Malgré cela la nature témoigne d'une grande force d'inertie et la plupart des espèces introduites sont restées fort heureusement stériles. Grâce aussi aux artistes, ces précurseurs des naturalistes, séduits par la beauté et la sauvagerie des paysages, les caractères essentiels de Fontainebleau ont été conservés à la faveur des réserves artistiques, préservées de toute exploitation, créées au siècle dernier sous l'impulsion du peintre Théodore ROUSSEAU. Elles se sont maintenues presque jusqu'à nos jours en dépit des menaces, leur plus grande partie ayant été sauvée de la destruction pendant la guerre par les Allemands eux-mêmes qui ont préféré livrer aux bûcherons les Monts de Fays. La Commission des Réserves biologiques, instaurée en 1945 grâce à l'action d'Henry FLON et d'André BILLY des Amis de la Forêt de Fontainebleau auxquels il faut rendre hommage, aurait dû les pérenniser. Mais cette même Commission s'est révélée curieusement impuissante à empêcher leur déclassement en 1970 par l'Office des Forêts nouvellement créé. De plus, les particularités génétiques des boisements forestiers naturels, au moins en ce qui concerne les chênes, se sont trouvées à jamais perdues car polluées d'apports de semences d'origines diverses. La forêt conserve malgré cela son génie. Pour bien saisir son âme complexe, je retiendrai, contrastés mais évocateurs, les trois aspects suivants :

Le célèbre botaniste Gaston BONNIER vantait la forêt comme en majeure partie d'origine artificielle, affirmation souvent reprise par certains forestiers. A l'époque florissante de la Société d'Acclimatation, qui ne devint que plus tard Protection de la Nature, la diversité biologique s'appréciait surtout à la variété des introductions.

1. les formations xériques à caractère méditerranéen avec comme exemple le balcon de la Queue de Vache;
2. les formations de type boréal sur platières de grès avec pour exemple les mares des Coulevreux;
3. la forêt sauvage au rocher des Deux-Soeurs, dans les réserves biologiques intégrales.

Chacune de ces formations interfèrent les unes avec les autres et varient selon la nature du substrat. Ainsi pourrait on résumer Fontainebleau avec les vers célèbres de la complainte de Barbizon qui évoquent si bien la ronde des paysages :

*“ Deux rochers avec trois chênes,
trois chên's avec deux rochers,
des chênes tout bancroch's et*

*des rochers qui font la chaîne
quels jolis horizons ont
les peintres à Barbizon ! ”*

tant le nom de Fontainebleau reste évocateur de rochers et de chênes tortus (le Chêne pubescent), sans valeur pour le forestier mais précieux pour l'artiste comme pour le naturaliste. Ils conduisent naturellement à privilégier le premier de ces milieux.

Les milieux xériques.

Pour le Parisien amoureux de la nature et avide d'évasion, Fontainebleau et sa forêt sont déjà une porte ouverte vers le soleil. Un soleil où se chauffent dès le printemps Lézards verts et Coulevreux d'Esculape, cette dernière représentée ici par une de ses plus fortes concentrations de France (et probablement d'Europe occidentale).

Fontainebleau a été justement célèbre dans le monde scientifique pour son Polygone d'Artillerie, non en raison des tirs, mais pour la richesse exceptionnelle de sa faune et de sa flore. C'est que le peuplement des milieux ouverts est essentiellement un peuplement pionnier, donc favorisé par un remue-ménage permanent. Les milieux xériques en Ile de France sont particulièrement menacés. Comme dans toutes les régions à relief faible, ils étaient associés à la pâture des cervidés, puis à celle des ovins complétée par les lapins qui présentent l'avantage de creuser des terriers, accessoirement aux ébats des militaires forageurs de tranchées. La Champagne pouilleuse ne subsiste plus que dans les camps d'entraînement ou sur les vestiges de la guerre de 14.

A Fontainebleau les éleveurs de moutons sont partis, les lapins ont été décimés par la myxomatose, les militaires s'exercent désormais en vase clos, à l'abri de hautes clôtures. Les parties du Polygone laissées libres ont rapidement été conquises par des semis de Pins qui, à leur suite, ne laisseront que des halliers de ronces. D'autres "plaines" ont fait l'objet de tentatives de reboisement, pas toujours très heureuses. Que reste-t-il des milieux secs ? Au Polygone, peu de choses. Mais le massif est grand, heureusement, et des milieux se reconstituent çà et là, au petit bonheur. Ici un incendie a nettoyé les pins, là des carriers ont emporté toute la terre végétale. Si bien que des tentatives de reboisement de pins se sont heureusement soldées par un échec. C'est dans cette steppe artificielle, classée en réserve dans la plaine de Chanfroy, que se retrouvent plus ou moins des anciens locataires bannis du Polygone. D'autant que, hors réserve, de chaque côté de la carrière, là où la terre n'est pas enlevée, s'est maintenu un milieu naturel, callunaie infiltrée d'éléments calcicoles et riche en espèces exclusives.

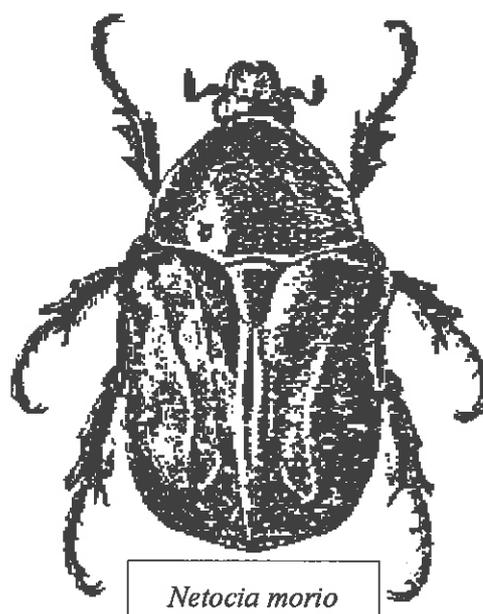
Le balcon de la Queue de Vache, but de notre promenade, domine la plaine qu'il contemple vers le Couchant. Il illustre bien une des formations les plus caractéristiques de Fontainebleau : le **pré-bois à Chêne pubescent**. Arrêtons-nous un moment. Nous sommes au milieu d'un boisement clair de petits chênes, à l'écorce rugueuse, au port rabougri. Entre les chênes, des amélanchiers qui se couvrent au printemps de fleurs crème, si caractéristiques du rebord des Causses, soulignent tout le revers du plateau. Le sol blanc est ici le calcaire d'Etampes et, juste en dessous, c'est du sable qui s'éboule, entraînant avec lui du cailloutis calcaire. La végétation herbacée est éparse, le recouvrement faible, laissant le sol à nu. On y trouve la plupart des espèces caractéristiques de ce milieu : la Globulaire, l'Hélianthème des Apennins aux délicates fleurs blanches, l'*Ononis columnae*, la Gentiane germanique, la Rapuncule orbiculaire et, au printemps, le Céphalanthère rouge parmi d'autres orchidées.



Le pré-bois à Chêne pubescent (d'après Marcel BOURNERIAS)

La faune des insectes y varie selon les saisons et le hasard des rencontres. Au sol, la végétation épars favorise des espèces géophiles qui recherchent le sol nu pour s'échauffer : c'est le cas notamment des Cicindèles aux crocs redoutables, du Criquet azuré aux belles ailes bleues frangées de noir. Cette faune des sols écorchés ne peut subsister ailleurs qu'au bord des chemins forestiers ou des sentiers fréquentés. On peut trouver sur les arbres la sombre cétoine *Netocia morio*, une habituée des garrigues méditerranéennes, le Grand Capricorne, généralement relégué dans les très vieux chênes dépérissants, mais s'accommodant ici comme dans notre Midi de sujets de dimensions plus réduites. C'est un problème de "stress" et aussi d'éclaircissement qui conditionne son habitat. Vers l'été volète le Sylvandre, grand papillon varié de blanc et de noir, gris au revers, qui se pose au soleil sur les troncs de chênes où il se fond admirablement. C'est une de ces espèces méridionales qui ne se trouvent plus guère en Ile-de-France qu'à Fontainebleau. On voit aussi le lourd Ephippigère qui cymbalise sur un chardon, la Mante religieuse toujours prête à l'attaque, mais ils sont rarement conditionnés à ce seul habitat tant l'espace et la diversité des milieux sont nécessaires à beaucoup d'espèces.

Et l'espace ne manque pas, semble-t-il. Derrière nous, à droite, à gauche, la forêt. A nos pieds la grande plaine semée de quelques chênes si l'on fait

*Netocia morio*

abstraction des pins qu'on s'efforce maintenant de faire disparaître. Où nous sommes le sol s'éboule naturellement sous l'effet de la pente. Le gravillon calcaire que génère l'érosion se mélange au sable siliceux et alimente ainsi ce complexe de sables à colluvium calcaire si spécial aux plaines de Fontainebleau où plantes calcicoles cohabitent avec la Callune ou l'Hélianthème en ombelle.

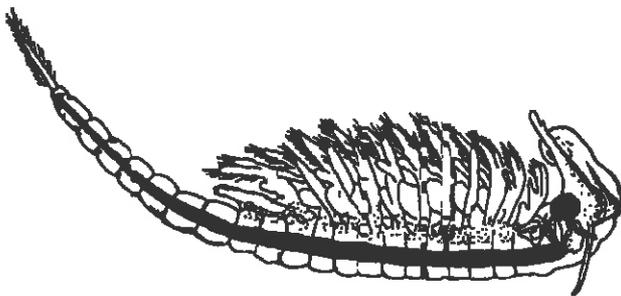
D'autres milieux secs existent à Fontainebleau mais de nature bien différente. Pourtant la faune y offre de nombreux points communs. Allez aux gorges de Franchard inondées de touristes surtout le Dimanche. La nature y est usée par l'hyperfréquentation. Les rochers nus s'offrent au soleil et emmagasinent la chaleur du jour. Ils fonctionnent comme accumulateurs de chaleur. Le sable, piétiné, ne retient qu'une végétation clairsemée. C'est un ensemble chaud où nous y retrouverons dans les endroits peu accessibles une partie du petit peuple précédent.

Ainsi au cours de cette promenade avons nous rencontré l'un des premiers acteurs de Fontainebleau, mais dans un rôle dont il n'a pas toujours conscience : l'homme.

Les milieux de type boréal.

Quittons ces lieux initiés par l'homme et ses troupeaux et qui ne perdurent que par une action souvent involontaire mais restons pratiquement au même niveau géologique. La croûte de calcaire d'Etampes ne repose pas toujours sur du sable qui s'éboule. Le plus souvent ce dernier est solidifié en larges tables de grès. Après lessivage du calcaire, dissous par l'eau de pluie, ces vastes plaques subsistent et se soudent en plateaux. Elles constituent alors un milieu particulier à Fontainebleau : les platières.

Au départ, la roche est à nu. Dans les creux, lorsque vient l'automne, mais aussi en d'autres saisons après la pluie, des vasques se remplissent d'eau et forment un petit monde clos dont la durée est fonction de la capacité en liquide. C'est le domaine de Crustacés souvent minuscules : Cladocères, Copépodes et Ostracodes. Pour bien les observer il faut la loupe ou mieux encore le microscope entre lame et lamelle. Ils servent de nourriture à des espèces plus grandes, les plus primitifs de nos Crustacés, les Branchiopodes dont l'espèce la plus courante à Fontainebleau est le *Tanymastix stagnalis*. Cet univers présente une curieuse particularité : les oeufs, pour éclore, doivent d'abord se déshydrater au soleil. Cette faculté assure leur sauvegarde et leur a permis de traverser les âges. En eau permanente, ils eussent été détruits par les poissons. D'autres espèces encore plus grandes étaient connues dans des mares plus vastes, comme *Chirocephalus diaphanus* ou *Lepidurus apus*, ce dernier ressemblant à un petit Trilobite. Des introductions de poissons dues à des particuliers et même plus récemment celle d'alevins de brochet effectuée par une société de pêche sous le couvert de l'ONF ont éliminé, définitivement semble-t-il, ces espèces.



Tanymastix stagnalis (d'après Nicolas RABET)

Les rives de ces vasques sont progressivement colonisées par la végétation, d'abord des mousses banales, polytrics ou autres, qui cèdent la place, dans les zones où l'inondation est durable, aux sphaignes, puis aux touradons de molinie. Ce sont des tourbières en formation qui occupent aux Couleuvreux une place importante dans le paysage. Des plantes spécifiques à ce milieu apparaissent, telle la bruyère à 4 angles (*Erica tetralix*), des joncs, etc.. Les pins eux-mêmes prennent un air rabougri et donnent au paysage une fausse allure de taïga. Du reste la faune des

sphaignes comporte toute une série d'espèces qui se retrouvent jusqu'au delà du Cercle polaire.

En d'autres points, dans les zones piétinées et inondées l'hiver, un peu de terre humide permet à une végétation particulière de se développer, composée en majeure partie de thérophytes (plantes annuelles) appartenant à des espèces dont Fontainebleau fut pour beaucoup le refuge classique en Europe moyenne. Cette florule a fait jadis la célébrité des mares de Belle-Croix, connues depuis le XVII^e siècle (le premier travail sur la flore de Fontainebleau remonte à 1638). Les aménagements routiers, la pollution due à la circulation des poids-lourds, en ont eu finalement raison. Mais une

importante fraction trouve encore refuge aux Couleuvreux moins fréquentés.. Elle a provisoirement régressé du fait de la sécheresse, mais l'expérience montre que beaucoup de ces annuelles parfois microscopiques peuvent rester en latence durant de longues années.

Toute cette flore exige le plein éclaircissement. Elle est évidemment très concurrencée par l'envahissement du Pin sylvestre, abondant en Europe du Nord, qui trouve dans un tel milieu des conditions particulièrement favorables. Plus nuisible que le Bouleau avec lequel il cohabite, outre l'acidification du sol qu'il provoque par son tapis d'aiguilles, la persistance de son feuillage en hiver limite l'éclaircissement nécessaire au développement de plantules germées à l'automne, alors que la lumière devient parcimonieuse. Il y va de même de la Callune qui tend à étouffer toute autre végétation.

Pour nettoyer, il y a le feu. L'incendie de forêt, si dévastateur en région méditerranéenne, trouve également à Bleau des conditions propices. Mais il n'a pas toujours sur le milieu l'effet négatif que chacun lui accorde. Les aquariophiles connaissent bien le rôle réducteur du charbon de bois et son action bactéricide dans leur écosystème en miniature. Dans la nature, le feu produit des effets similaires. Non seulement il limite l'extension de plantes concurrentes, réduit le volume des déchets organiques, mais il opère sur le substrat une action purificatrice. Au point qu'à Fontainebleau certaines espèces d'insectes lui sont inféodées. Je ne parle pas des xylophages qui dans le bois brûlé trouvent nourriture à leur convenance. D'autres qui en apparence n'ont pas de lien direct avec l'incendie n'apparaissent qu'après son passage.

L'exemple du *Nomius* mérite d'être conté. Ce petit insecte appartient à la famille des *Psydrinae* dont il est le seul représentant en Europe, les autres genres de la famille habitant l'Australie ou le Nouveau Monde. Le genre comporte deux autres espèces très voisines, l'une à Madagascar, l'autre en Afrique orientale. La répartition de notre espèce, le *Nomius pygmaeus*, est vaste puisqu'elle s'étend jusqu'à la côte Ouest des États-Unis. Mais en Europe où elle est extrêmement rare sa répartition est limitée à quelques grandes forêts isolées, des Pyrénées au Caucase. A Fontainebleau ce fut longtemps sa seule localité connue en Europe, avec seulement deux captures au cours d'un siècle. Puis brusquement elle s'est mise à pulluler, après les grands incendies qui ont suivi la guerre, pour disparaître à nouveau au point d'échapper actuellement à toutes les recherches.



Nomius pygmaeus

On dira du *Nomius* qu'il est une relique tertiaire², car il fait partie des espèces thermophiles à aire disjointe dont la répartition montre qu'ils sont réchappés des glaciations. Il est ainsi la preuve tangible de l'ancienneté de la forêt de Fontainebleau. Mais d'autres espèces pyrophiles ont une toute autre histoire. L'une des plus remarquables, tout aussi rare en France que ce dernier, est le *Sericoda quadripunctata*. C'est un petit carabe qui, au contraire du précédent, est originaire du grand Nord. Répandu dans la zone arctique, il ne s'y montre nullement lié au feu. Extrêmement rare en Europe continentale, il n'apparaît à Fontainebleau, mais alors en grand nombre, qu'à l'occasion des grands incendies.

On pourrait ainsi citer une série d'espèces, toutes plus ou moins fréquentes dans les régions arctiques, qui ne se manifestent à Fontainebleau qu'à la suite des incendies. Ainsi l'exemple des Couleuvreux, où les influences nordiques se révèlent mieux qu'ailleurs, nous apporte le témoignage d'un autre élément qui a profondément marqué la forêt : le feu.

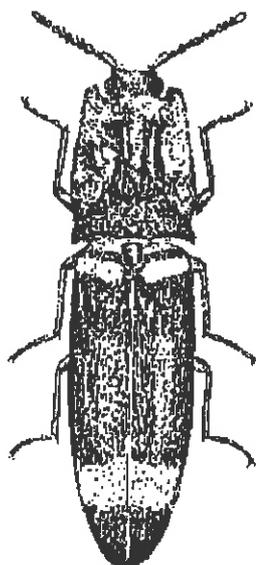
La forêt sauvage.

Les milieux que nous venons de visiter dépendent plus ou moins d'influences extérieures, même si certaines sont aussi anciennes que la forêt elle-même. Une des grandes originalités de Fontainebleau, peut-être unique en France depuis que notre seule forêt primitive, la forêt d'Iraty au Pays basque, ait été détruite peu après la guerre, entraînant ses exploitants dans sa ruine, sont les Réserves artistiques,

² Les forestiers d'Outre-Atlantique ont établi que le Sequoia, autre relique tertiaire avec lequel notre insecte cohabite dans l'Ouest américain, ne régénère naturellement que grâce aux incendies de forêt.

devenues plus tard réserves biologiques, issues du Romantisme et des artistes du siècle dernier. Elles ont pu traverser impunément ou presque la page de notre histoire la plus meurtrière pour l'environnement. Car dans la répugnance que l'homme "civilisé" porte à qui échappe à son contrôle, il n'a pas osé remettre en question la totalité de ces anciennes zones de protection.

Comme on l'a vu au début de cet exposé, des 1692 ha de réserves créées au siècle dernier et élargies au début du siècle il n'en reste aujourd'hui que 412, une misère face au 25000 que compte l'ensemble du massif incluant les bois privés. Ce petit mouchoir de poche représente à peu près tout ce que nous avons su préserver en France de nature sauvage, hormi des étangs ou quelques hautes montagnes improductives. N'attendez pas de moi un inventaire des richesses qu'il contient. Plus de 3000 espèces de Coléoptères ont été recensées à Fontainebleau dont bon nombre ne sort pratiquement pas des réserves. Le phénomène est simple à expliquer. La faune saproxylique qui en constitue l'essentiel vit et se développe à tous les stades de dégradation de la forêt. Des interactions complexes les unissent en sorte que beaucoup d'entre elles ne subsistent qu'en présence du cortège presque complet de cet écosystème. Il y a la faune des champignons xylophages comme les Kéroplates dont les larves tissent sous les Polypores leurs toiles phosphorescentes pour capturer d'autres moucheron, les *Stegana*, ces drosophiles liées aux hêtres agonisants, celles-ci inconnues d'autres forêts françaises, qui, mise à part la forêt tropicale, ne se retrouvent guère sous nos latitudes qu'en montagne ou à Bielowieja en Pologne, haut lieu non contesté de la forêt de plaine ; il y a la faune des bois pourris, celle des litières non remaniées. A quoi bon poursuivre cette énumération ? c'est là tout un monde qui danse et se révèle dans un rayon de soleil ou bien au clair de lune.



Lacon querceus

Un simple cas vaut d'être évoqué : c'est celui du *Limoniscus violaceus*, petit taupin de couleur bleue, inscrit comme espèce prioritaire à la Directive européenne "Habitats". Il fait partie, avec d'autres taupins dont celui figuré ici, de la faune des cavités d'arbres, cette biocénose particulière qui trouve dans les réserves des conditions privilégiées. Mais ses exigences sont très strictes, il ne vit que dans les hêtres creux dans les cavités creusées en dessous de la surface du sol et seul l'adulte s'aventure quelquefois au dehors. La larve a besoin sans doute d'une température stable pour effectuer son développement qui peut exiger plusieurs années. L'espèce, autrefois répandue, s'est raréfiée dans de telles conditions que le Danemark a mis en réserve une forêt entière pour essayer de la sauver. Sans succès semble-t-il. Elle trouve son ultime refuge en forêt de Fontainebleau, sur un espace restreint où les conditions édaphiques favorisent chez le hêtre le creusement de cavités souterraines. Des tentatives pour obtenir la préservation à Fontainebleau d'autres fragments de hêtraies où elle pourrait plus tard trouver des conditions favorables se sont heurtées jusqu'ici à un refus. Ne faut-il pas "régénérer" la hêtraie, sans grande valeur marchande, par des essences plus lucratives ?

Voici, en peu de mots, le drame de Fontainebleau. Veut-on aux portes de nos villes conserver à la forêt son potentiel biologique, tâche d'intérêt mondial et pas seulement bellifontain, ou s'agit-il de l'améliorer pour la rendre sans cesse plus productive, voire plus accueillante ? Peut-on se contenter, comme l'ONF le préconise, d'une **forêt de protection**, dont seul le contour bénéficierait de garanties administratives, ou, comme d'autres le souhaitent, d'un **parc national**, ouvert à tous, où le contenu, c'est à dire le capital biologique serait préservé par des textes ? Chacun se positionne en fonction de ses intérêts immédiats. Ce sont nos enfants qui jugeront mais alors un retour serait il encore possible ? De grâce, laissons la forêt vivre en paix !

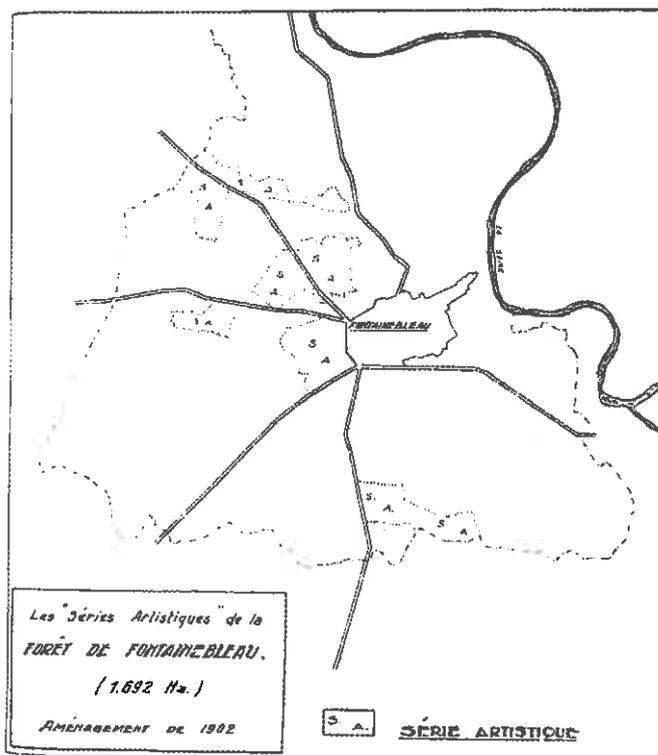
Fontainebleau et la Protection de la Nature :

† les Réserves Artistiques (1858-1970).

Fontainebleau est sans conteste un des hauts lieux de Défense de la Nature. Ce n'est pas un hasard si la Conférence internationale pour la Protection de la Nature s'y est réunie en 1948 pour donner naissance à l'UICN, Union pour la Nature. Cela est dû aux efforts conjugués des Amis de la Forêt de Fontainebleau et de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, tous deux membres fondateurs avec d'autres associations scientifiques. Mais leurs efforts n'auraient pu porter leurs fruits n'était la réputation comme aussi la légende, car c'est sans doute le premier site dans l'histoire de notre Terre où s'est manifestée avec tant de passion la défense de l'environnement.

Comme le soulignait si bien André BILLY, alors Président des A.F.F., dans un petit ouvrage, le livre blanc, consacré à Fontainebleau et édité à l'occasion de cette rencontre, ce fut d'abord la forêt des Rois de France, celle de saint Louis, de François 1^{er}, d'Henri IV, de Louis XIV, puis par la suite celle de Napoléon. Les naturalistes : PITON de TOURNEFORT, Bernard de JUSSIEU, Sébastien VAILLANT, LINNE la firent connaître dès le XVIII^{ème} siècle dans le monde scientifique. L'idée de réserver de très vieilles futaies "afin de servir d'ornement", remonte à 1750 avec le procès-verbal d'aménagement de DUVAUCEL. C'est la toute première fois qu'on parle de protection. Plus tard les Romantiques mirent les "déserts" en vogue à l'aube du XIX^{ème}. Les peintres paysagistes, séduits par la forêt sauvage, s'y succédèrent à cette époque. Mais c'est à eux que revient le mérite d'avoir suscité pour la première fois au monde la mise en place de mesures concrètes de conservation du milieu naturel.

Cela ne se fit pas sans quelques heurts. Tout avait commencé par une lutte sans merci livrée par les artistes dès les années 1830 contre le baron de BOIS D'HYVER, inspecteur des forêts de la Couronne, responsable des introductions de Pins en forêt. Devenus aujourd'hui subspontanés, ils ont éliminé les pittoresques généviers et la nécessité de leur éradication pose de nombreux problèmes. A l'époque le père GANNE, le célèbre aubergiste de Barbizon et protecteur des peintres, offrait le couvert à qui lui rapporterait 12 jeunes plants de pins fraîchement déterrés. "Pin pour pain" était sa devise. De nos jours cet humour n'est plus de mise puisqu'une action similaire n'a valu à ses auteurs que de réveiller à la prison de Fleury-Mérogis dont la réputation culinaire est loin d'égaliser celle de la fameuse auberge !



C'est à Théodore ROUSSEAU, le peintre des futaies et clairières, qui disait "qu'un chêne fait un million de lattes, tandis qu'un million de lattes ne peuvent faire un chêne", qu'appartient l'honneur d'avoir obtenu de Napoléon III en 1853 la création des premières réserves naturelles mondiales officiellement reconnues. Ce furent les réserves Artistiques, d'abord modestement limitées à 624 ha., puis agrandies, suite aux exigences des peintres, en 1861, avec la parution du décret portant création des "Séries Artistiques", puis en 1904 pour atteindre la superficie de 1692 ha. Elles comprenaient les secteurs les plus prestigieux de la forêt : Bas-Bréau, Tillaie, Gros-Fouteau, Ventes à la Reine, soustraits à toute exploitation régulière. Comme devait l'écrire Henri FLON en 1948, alors Secrétaire Général des A.F.F. et Secrétaire du Conseil National de la Protection de la Nature en France, dans le livre blanc déjà cité (: 66) : "Ces séries

artistiques, créées à Fontainebleau en 1853, étendues timidement à certains beaux sites de France, sont à la base de la Protection de la Nature en France et dans le monde entier. ”

Mais tous les problèmes ne furent pas résolus pour autant. Henri DALMON, l'un des fondateurs de l'A.N.V.L., après avoir dressé un bilan catastrophe de la destruction de la flore des environs de Paris liée à l'urbanisation et à l'hyperfréquentation du public, propose en 1913 d'appliquer à notre forêt le statut de Parc National, proposition approuvée par la Commission des Sites de Seine-et-Marne et par diverses associations artistiques et littéraires. Dans une plaquette éditée par ses soins il élabore des propositions de statuts et passe en revue une série de suggestions concrètes de gestion. Le Parc alors a bien failli se faire, sous la pression d'une pétition signée des plus grands noms de France, si la guerre n'était pas passée là. Par la suite en 1927 le même auteur reprend et développe la question dans une série d'articles publiés dans les Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing. Mais l'esprit des rapins avait vécu et les naturalistes ne surent pas se faire entendre avec assez de force. Ce n'était plus la mode de l'époque. Une page d'histoire était tournée.

Une nouvelle guerre venue, les pires menaces soufflèrent sur Fontainebleau. Ici se place un souvenir personnel qu'on me pardonnera d'évoquer. Réfractaire du S.T.O., les portes de l'université s'étaient fermées pour moi ce janvier 1942 car je devais vivre désormais sous un nom d'emprunt. Mais j'y avais lié amitié avec Clément LEGROS, entomologiste confirmé, qui me fit connaître le Muséum et son Laboratoire d'Entomologie où je reçus le meilleur accueil. Nous aimions prospecter Fontainebleau et d'autres forêts d'Ile-de-France quand parvint la nouvelle que le Bas-Bréau allait être coupé. Paris avait froid, Paris manquait de charbon et cette futaie classée Réserve Artistique, sans doute la plus belle de la forêt comme de tout ce que nous connaissions, était pour son malheur située sur la route de Paris, tout près du bornage et en terrain plat facile à exploiter. Fréquentait alors au Laboratoire un officier autrichien de la Wermacht, Stephan BREUNING, célèbre par ses travaux sur les Carabes, qui avait su se faire affecter près de la Kommandantur de Paris pour pratiquer à ses moments perdus plus commodément l'entomologie. Nous sûmes le convaincre d'obtenir de ses supérieurs la grâce du Bas-Bréau. Sa démarche fut-elle décisive ou d'autres voix que celles provenant du Muséum furent-elles entendues ? Toujours est-il que la futaie fut épargnée ainsi que les autres réserves et que les bûcherons se contentèrent de raser les Monts de Fays, situés hors Réserves Artistiques.

Mais l'alerte avait été chaude. A la Libération, en 1945, à la demande des A.F.F. et sous la pression conjuguée d'Henri FLON et de André BILLY fut instituée par arrêté du Ministre de l'Agriculture une *Commission consultative des réserves artistiques et biologiques de la Forêt de Fontainebleau* qui comportait 2 sous-Commissions, l'une *Artistique*, présidée par André BILLY, Président des A.F.F., l'autre *des Sciences biologiques*, présidée par Philibert GUINIER, directeur honoraire de l'Ecole des Eaux et Forêts. Suivant Henri FLON (*loc.cit.* : 66) "*Cette Commission est née pour mettre un frein aux exploitations abusives qui menaçaient de se poursuivre dans les vieux massifs et que 8 siècles de notre histoire avaient épargnés*".

L'Histoire se renouvelle toujours et d'autres menaces se font jour successivement : le projet d'implantation de l'Ecole militaire déménagée de Saint-Cyr, l'extension de la Ville de Fontainebleau, l'exhaussement du niveau de la Seine, le tracé de l'autoroute du Sud devant couper en deux le massif des 3-Pignons, l'exploitation pétrolière enfin qui met le feu aux poudres. Si bien que lorsque fut enfin prête la loi sur les Parcs Nationaux, avant même que le décret ne paraisse au Journal officiel, l'Académie des Sciences, dans sa séance du 13 juin 1960, demandait que la forêt de Fontainebleau fut proclamée "*Parc National intangible*". Le 20 octobre de la même année, l'Assemblée des Professeurs du Muséum réclamait : "*le classement immédiat en Parc National de tout le massif forestier de Fontainebleau conformément à la loi ... du 22 juillet 1960*". Si ce vœu avait été entendu, l'autoroute sectionnant la forêt et ses nuisances sonores auraient du prendre une autre voie.

Pourtant à cette époque le projet de Parc pour Fontainebleau était placé en deuxième position, juste après celui de la Vanoise. Par suite de quelles pressions trois ans plus tard n'était-il plus qu'à la huitième place ? L'absence de volonté politique est patente, trop d'intérêts sont en jeu, l'avenir ne préoccupe guère ...

**Résolution du Muséum
pour un Parc National à Fontainebleau**

L'Assemblée des Professeurs du Muséum National d'Histoire Naturelle, dans sa réunion du 20 octobre 1960, à la suite d'une enquête légale prescrite par l'arrêté préfectoral du 15 juillet 1960, sur la pétition de la Compagnie d'Exploration Pétrolière tendant à obtenir une concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur les territoires des communes de Barbizon, Chailly-en-Bière, Dammarie-les-Lys, Fontainebleau, La Rochette, Villiers en Bière, dans les limites précisées par la pétition et s'appliquant à une étendue de 23,7 Km²,

RAPPELLE que le Massif forestier de Fontainebleau a constitué à travers les âges et représente encore un territoire de refuge pour les espèces végétales et animales dont certaines ont disparu partout ailleurs ;

CONSIDERE que de ce fait le massif de Fontainebleau offre au point de vue scientifique une valeur exceptionnelle et qu'il doit être à tout prix intégralement conservé non seulement comme l'un des sanctuaires les plus riches du territoire français, mais comme une part inestimable du patrimoine scientifique international ;

INSISTE sur le fait que sa situation à proximité de Paris le désigne comme le plus précieux des espaces verts dont la conservation ou la création sont prévues par les pouvoirs publics ;

CONSIDERE que les forages pétroliers, les travaux annexes de routes, la pose de canalisations entraînent des perturbations irrémédiables du milieu forestier et que la concession demandée entraînerait pratiquement la destruction du 1/5 de la surface couverte par ce massif ;

RENOUVELLE, devant le nouveau danger qui se précise, ses protestations énergiques, qu'ont appuyées d'autre part de multiples organisations scientifiques, artistiques, économiques, touristiques françaises et étrangères ;

EMET un avis entièrement défavorable au projet de concessions de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dans cette antique forêt de Bière ;

MAINTIENT son hostilité contre toute atteinte à l'intégrité du massif que ce soit par des constructions routières, par des extensions urbaines civiles ou militaires, par des implantations industrielles, par des concessions de mines ou de carrières.

RECLAME en conséquence le classement immédiat en Parc National de tout le massif forestier de Fontainebleau conformément à la loi N° 60.708 du 22 juillet 1960.

Et dix ans après, l'Office National des Forêts nouvellement créé devait apporter le coup de grâce. Etablissement public à caractère industriel et commercial, la protection cédait la priorité à la production. C'est à Mr. MANGIN-D'OUNCE, Directeur du Service Régional de l'O.N.F., que revint le triste honneur d'annoncer le déclassement et la fin des Réserves Artistiques. Seule une partie des réserves biologiques résistait au couperet, 222 ha étant aussi déclassés. Une houleuse réunion de la Commission des Réserves Biologiques apporta la preuve de sa propre incapacité à s'opposer aux décisions des technocrates. Pierre DOIGNON dans le Bulletin de l'A.N.V.L. rendit compte avec désespoir de cette réunion historique. L'aménagement de 1970 sonnait le glas des plus beaux sites forestiers de Fontainebleau, le Bas-Bréau d'abord, les Ventes à la Reine ensuite dont le démantèlement devait s'achever en 1992. Ce que les Allemands en pleine guerre avaient su protéger, ce sont nos compatriotes en temps de paix qui en organisaient la ruine !

La réaction des Amis de la Forêt ne fut pas moins surprenante. La "Voix de la Forêt" dans son numéro de 1971 écrivait au lendemain de ce coup de force :

"Conformément aux décisions prises par notre Assemblée générale de 1970, les relations cordiales qui ont toujours existé entre notre Société et l'Administration des Eaux et Forêts, ont été consacrées par l'adoption, dans nos Statuts, d'une disposition permettant aux représentants de l'Office national des Forêts d'assister aux réunions de notre Conseil."

Pas un mot sur les défunttes Réserves. Coïncidence ? André BILLY, ancien Président des A.F.F., le grand défenseur des Réserves Artistiques, devait décéder peu avant la publication de ce communiqué.

Philippe BRUNEAU DE MIRE

Résumé

La forêt de Fontainebleau : un enjeu à l'échelle mondiale. - Le dernier demi-siècle aura été en Europe plus destructeur pour l'environnement que les millénaires qui l'ont précédé. Cette dégradation résulte en grande partie d'une mauvaise gestion par l'homme du milieu naturel et en particulier des agrosystèmes. La forêt constitue l'ultime refuge pour beaucoup d'espèces éliminées ailleurs. Les inventaires menés dans plusieurs régions de France en même temps qu'à Fontainebleau révèlent par comparaison l'exceptionnelle richesse biologique de ce massif forestier, probablement unique en Europe de l'Ouest, qui résulte autant de sa superficie importante que des mesures de protection s'appliquant aux réserves hors exploitation.

Une gestion sylvicole soucieuse de préserver ce patrimoine risque d'être insuffisante face aux dangers résultant de l'accroissement de la fréquentation du public, du trafic routier, de convoitises diverses. Ces menaces semblent justifier une action forte telle que la création d'un Parc National.

Fontainebleau expliqué en trois couleurs : le point de vue d'un naturaliste. - La morphologie de Fontainebleau rappelle celle d'un désert, dont le modelé est dominé par l'action éolienne. Son exceptionnelle richesse biologique résulte de la pression combinée de trois acteurs fondamentaux : l'homme, dans une action souvent inconsciente de renouvellement de l'espace, le feu, à la fois destructeur et régénérateur de milieux naturels, la forêt abandonnée en certains points à son évolution spontanée. Trois exemples sont choisis pour illustrer ce propos : le pré-bois à chêne pubescent et les pelouses sèches, les landes tourbeuses des platières à caractère boréal, les réserves biologiques forestières. Plutôt que d'améliorer la production sylvicole, l'accent est mis sur la nécessité de préserver prioritairement un tel capital biotique.

Fontainebleau et la Protection de la Nature : les Réserves Artistiques. - Plus ancienne mesure de protection de la nature prise dans le Monde, ce sont les artistes, fervents des paysages de la forêt et en lutte contre l'Administration responsable de l'introduction de Pins qui furent à l'origine de leur création. Instituées en 1853 par Napoléon III sur l'intervention du peintre Théodore ROUSSEAU, elles atteignaient en 1904 la superficie de 1692 ha. Suite aux menaces qui pesèrent sur elles durant la dernière guerre, André BILLY, Président des A.F.F. et Henri FLON obtinrent en 1945 du Ministère de l'Agriculture la création d'une Commission consultative des Réserves Artistiques et Biologiques destinée à assurer leur protection. Cependant de nouveaux dangers menaçant l'intégrité du massif, l'Académie des Sciences et le Muséum National d'Histoire Naturelle demandèrent en 1960 la création d'un Parc National. Ce vœu ne fut pas pris en compte car s'opposant aux intérêts en jeu. Les réserves artistiques elles-mêmes furent déclassées par le nouvel Office National des Forêts dans le plan d'aménagement de 1970. Ainsi n'auront-elles pas survécu à la mort d'André BILLY, leur principal défenseur.

Motion proposée pour le cinquantenaire de l'UICN :

" A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de l'UICN à Fontainebleau en un lieu choisi pour sa valeur emblématique,

CONFORMEMENT au vœu de l'Académie des Sciences du 13 juin 1960 et de l'Assemblée des Professeurs du Muséum National d'Histoire Naturelle du 20 octobre 1960,

CONFORMEMENT à l'objectif de la Stratégie Mondiale de la Conservation de création d'aires protégées couvrant environ 10 % de chaque région écologique,

L'UNION attire l'attention du Gouvernement Français sur l'enjeu exceptionnel que représente le massif de Fontainebleau en matière de conservation de la diversité biologique et suggère que lui soit appliqué le Statut de Parc National. "

Summary

Fontainebleau forest : a stake on a worldwide scale. - The last half-century has been in Europe more destructive for wildlife than the millennium before. This damage results specially from the mismanagement of natural resources by man and particularly of agrosystems. The forest offers the last refuge for many species eliminated from elsewhere. A comparison between lists of species recently recorded in different French areas emphasizes the exceptional biological diversity of the Fontainebleau forest, probably unique in Western Europe. This results both from its large area and the conservation measures locally applied to the reserves out of lumbering.

A forestry management careful of this natural heritage may be insufficient in regard of dangers induced by increasing public frequentation, the amount of road traffic and various cupidities. This seems to justify a strong action, such as the creation of a National Park.

Fontainebleau unfolded in three colors : a Naturalist's point of view.- Fontainebleau's morphology has the pattern of a desert, with a dominant wind feature. Its uncommon biological wealth results from the combination of three primary agents : man, with an unaware control of space renewal, fire, both destructor and regenerator of natural environment, and the forest, left by places to its natural evolution. Three exemples are given hereafter to illustrate that : 1/ The thermophilous white oak woods and their associated dry grasslands, 2/ The sandstone tablelands called "platières" and their more or less wet heaths, related to boreal communities, 3/ The wilderness of the forest biological reserves. Rather than concentrating on forestry and production, it is suggested to give first priority to conservation in order to protect such a biological heritage.

Fontainebleau and nature conservation : the Artistic Reserves. - First nature conservation measures ever taken in the world, the Artistic Reserves have been instituted by NAPOLEON III in 1853 under de impulsion of painters such as Theodore ROUSSEAU, to prevent modifications of the landscape such as alien pines plantation by forestry Commission. In 1904 the reserves surface reached 1692 ha. After the threats of World War II, André BILLY, the A.F.F. President (Fontainebleau Forest Friends Association) and Henri FLON obtained from the Agricultural Ministry the establishment of a Commission of Artistic and Biological Reserves in order to insure a better protection and a long lasting stand. New threats became obvious by 1960, leading the Academy of Sciences and the French National Museum of Natural History to ask for a National Park status. Unfortunately, this wish was not taken into consideration for economic reasons. The Artistic Reserves themselves were restored to lumbering by the new National Forest Office in its 1970 management scheme. So, they didn't survive André BILLY, their main supporter.

Motion proposed for the UICN 50th anniversary :

" On the opportunity of the forthcoming 50th annuiversdary of the UICN, created in Fontainebleau, a place selected for its emblematic value,

ACCORDING TO the wish claimed by the Acadamy of Sciences on June 13, 1960, and by the Assembly of Professors of the French National Museum of Natural History on October 20, the same year,

ACCORDING TO the aim of the World Conservation Strategy to create protected areas covering about 10% of each ecological region,

THE UNION draws the French government's attention on the exceptional stake that represents the Fontainebleau Massif in biodiversity conservation topic and thus suggests that a National Park status be applied there. "

Trois raisons pour un Parc

Il y a déjà pas mal de temps, j'habitais alors Versailles, j'avais reçu pour un court séjour un collègue Allemand. Croyant l'intéresser, je le conduisais au travers des jardins du petit Trianon et les rêves d'une Reine ingénue, le Hameau. Il y avait ici ou là des petits temples dédiés à l'Amour ou à quelque déesse antique. Malgré la Révolution déjà proche, on sentait déjà sous les toits de chaume poindre le Romantisme que le grand bouleversement n'aura qu'à peine retardé. Comme l'a si justement montré Charles PEGUY, les événements ne sont que des épiphénomènes qui n'arrêtent pas le cours souterrain de l'Histoire. L'instauration de la démocratie exigeait-elle chez nous une telle hécatombe alors qu'elle a pu s'implanter en douceur chez nos voisins les plus proches ? Et elle n'aura pu pour autant modifier l'évolution des esprits. En me quittant mon collègue me remercia ainsi : " Vous autres français, vous aimez vous pencher sur votre passé. Nous autres Allemands, nous regardons l'avenir ".

J'avoue en avoir ressenti du dépit. Quoi, j'aurais consacré tant de temps à piloter ce malotru ? Mais sa phrase m'a servi de leçon et je ne la regrette plus. Je réalise aujourd'hui à quel point il avait raison, tant il est difficile de faire progresser une idée que l'on croit raisonnable. L'action violente est trop souvent chez nous la seule réponse à l'immobilisme frileux fondé sur je ne sais quel repli sur soi. Le sentiment de réaction à toute évolution est moins marqué chez les anglo-saxons que chez nous autres latins. Aussi nous montrent-ils souvent le chemin. Ne parle-t-on pas du modèle américain ?

Tout comme l'informatique qui s'est épanouie ailleurs, la notion de protection de la nature est née chez nous. En forêt de Fontainebleau de surcroît. Il suffit de regarder autour de soi ou de lire les aimables lettres qui me parviennent pour voir que l'idée n'y a guère progressé. Une fois de plus la leçon n'aura profité qu'aux autres. Après 50 ans de la création de l'UICN, on ne compte plus les désastres. L'autoroute a coupé la forêt en deux. L'exploitation pétrolière en a dénaturé les profondeurs. On a déclassé les Séries Artistiques qui avaient fait sa gloire. Le Bas-Bréau, les Ventes à la Reine, joyaux de notre forêt, ont été sacrifiés pour 400 ans de notre histoire. Quelques arbres historiques, à l'environnement modifié, ont rendu l'âme. Et la ronde incessante des poids-lourds a détruit à jamais des sites prestigieux de la forêt. Est-ce là le bilan de la protection que nous aurons à présenter lors des fêtes du cinquantenaire ? Mais à quoi bon pleurnicher. Mieux vaut se tourner vers l'avenir. Lors du Congrès pour la Nature fondant l'UICN, Henri FLON, l'un des grands défenseurs de notre forêt, écrivait ces mots¹ :

" La Protection de la Nature est née à Fontainebleau, c'est Fontainebleau qui reste le guide en cette matière, et c'est ainsi qu'à un moment de l'histoire de notre pays particulièrement crucial, lors de la Libération de la France, en 1944-45, j'ai demandé et obtenu au nom des " Amis de la Forêt de Fontainebleau " la création d'une Commission consultative des réserves artistiques et biologiques de la Forêt de Fontainebleau qui fut instituée par arrêté du Ministre de l'Agriculture et date du 23 juillet 1945. Cette Commission est née pour mettre un frein aux exploitations abusives qui menaçaient de se poursuivre dans les vieux massifs et que 8 siècles de notre histoire avaient éparpillés "

Qui donc, dans cette vénérable association, s'est souvenu de ces quelques phrases lors du déclassement de ces fameuses réserves survenu 20 ans plus tard ? Ce qui prouve en tous cas que, quelques soient les bonnes volontés qui s'expriment aujourd'hui, il est indispensable que l'avenir de notre forêt s'inscrive dans des textes législatifs. Parmi les solutions proposées certains s'arc-boutent sur la Forêt de Protection. Mais n'est-ce pas une mesure qui doit impérativement s'imposer à toute la ceinture verte de notre capitale ? Le Muséum d'Histoire Naturelle va plus loin en réclamant l'inscription aux sites " Natura 2000 " dont on sait le sort que lui a réservé le gouvernement et à une " Réserve de la biosphère " dont on attend encore au Ventoux une démonstration de l'efficacité. A-t-il donc oublié la résolution de l'Assemblée des Professeurs de 1960 réclamant l'instauration d'un Parc National ? Et pèse-t-il bien la défiance qu'inspirent les législations d'ordre supranational ?

¹ FONTAINEBLEAU, Livre blanc publié par le Comité français d'organisation de la Conférence internationale pour la Protection de la Nature, 1948 : 66.

Car voilà bien le coeur du problème. L'ONF s'est résolument orientée vers une gestion écologique du massif. Il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus. Il semble même difficile d'imaginer un retour à d'anciennes pratiques. Mais aura-t-elle les moyens d'assurer sa politique ? Les menaces actuelles qui pèsent sur la forêt sont moins une exploitation abusive que l'accroissement démentiel de la circulation automobile sur laquelle l'administration forestière n'a aucune emprise hors des chemins forestiers, une fréquentation du public anarchique qu'on doit favoriser tout en la canalisant par la création de pistes cyclables, d'itinéraires écologiques didactiques, et surtout en lui fournissant la nécessaire information qu'elle réclame. Le budget de l'Office peut-il y suffire ou ne faudra-t-il pas peser sur celui d'autres massifs qui n'en ont guère besoin ?

In initio erat Verbum et Verbum erat Deum. La déification de la Parole est dans notre culture. L'Homme est né du Verbe. Seul un mot magique peut régler les problèmes. Le **Parc National**. On voit bien l'importance de son impact sur les esprits par les réticences que ce seul mot éveille. C'est le prétexte valable pour toute action forte que la situation impose. Et n'est-ce pas le mot qui convient pour saluer 50 ans de Protection de la Nature ? Voilà mon premier point.

A cela deux objections. La première est sérieuse : un Parc coûte cher. On ne peut s'en offrir à la légère alors que d'autres régions requièrent des interventions urgentes sous peine de perdre à jamais leur patrimoine biologique. Ce n'est pas le cas à Fontainebleau où ne pèse aucune menace dans un avenir immédiat. Certes, mais c'est d'ici qu'est surgie la notion même de protection. Nos agriculteurs ont transformé nos campagnes en déserts biologiques sous la contrainte de leur propre survie. Nos forestiers, pourtant moins menacés, en ont fait de même en remplaçant le Hêtre par un Sapin Douglas stérilisateur dans des secteurs à forte valeur patrimoniale. L'agriculture biologique, abandonnée depuis la guerre, a bien du mal à refaire surface. Et le triste bilan de Fontainebleau est bien la preuve d'un malaise. Il y a chez nous, par rapport à nos voisins, un fort déficit d'information pour faire comprendre la fragilité de notre environnement et les menaces qui pèsent sur notre Planète. Une expérience en vraie grandeur a plus d'effet qu'un film à la télé. Qui donc plus d'une fois dans sa vie ira visiter le Parc des Guyanes s'il est accessible au public ? Alors que Fontainebleau est à la portée d'un week-end.

Et c'est là que surgit la seconde objection plus souvent évoquée. Peut-on imaginer un Parc National à proximité de Paris, avec un tel réseau de routes, une telle fréquentation du public ? C'est faire bien peu de cas du rôle éducatif d'un Parc comme l'ont si bien compris nos voisins d'outre-atlantique où nombre de Pars Nationaux prospèrent aux portes des grandes villes. Le voisinage de l'agglomération parisienne en fait un outil d'éducation formidable, irremplaçable, accessible à ceux qui feront la France de demain. Sensibiliser le public est aussi important que de défendre ce qui est menacé. Une prise de conscience des problèmes est nécessaire avant qu'il ne soit trop tard. Pour moi, loin d'être un obstacle, c'est bien le second atout de Fontainebleau, sa **situation périurbaine**.

Enfin, et c'est ce que ne semblent pas avoir compris les pourfendeurs d'un Parc, il y a là une chance irremplaçable pour notre région, sinon vouée à n'être qu'un dortoir. Développer des activités nouvelles, n'est-ce pas le devoir et le rêve de tous nos élus ? Et le Parc, couplé au Château, est bien l'**outil de développement** qu'il faudrait être aveugle pour ne pas percevoir. Au delà des imprécations ma conscience est sereine. Je ne vois d'autre avenir pour Fontainebleau.

Philippe BRUNEAU de MIRE

ARBRES ET JARDINS PRIVÉS DE FONTAINEBLEAU

Des opérations immobilières menacent leur avenir

Parfois de façon inversement proportionnelle à la densité de la population, indépendamment de leur surface en tous cas, certaines cités plus que d'autres ont le privilège de voir maintenus sur leur territoire, à la fois de beaux et nombreux jardins relevant du domaine privé, ainsi qu'une qualité, une diversité particulières propre à la végétation, aux arbres et aux plantes inclus dans leur composition.

Dans son excellent ouvrage Fontainebleau, une ville entre château et forêt (1), Yvonne Jestaz explique la formation des îlots au cours des âges, la genèse des différents quartiers, l'organisation des rues autour des hôtels tandis qu'un simple chemin de bornage ceinturait la ville, sorte de zone *non aedificandi* établie par Louis XIV en 1669. A la suite de divisions d'héritages, se formèrent ensuite en nombre des jardins en lanières tandis qu'une couronne de riches résidences s'établit à la périphérie de la ville, génératrices elle aussi de nombreux et beaux jardins. Si peu de demeures princières ont subsisté, a persisté en tous cas jusqu'à la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, une harmonie remarquable entre les surfaces bâties et celle constituées en jardins. Ce fait est d'autant plus appréciable que depuis le second Empire, les aménagements dont a bénéficié l'axe central de la ville font qu'aujourd'hui, les espaces publics de verdure sont limités à quelques plates-bandes recevant des compositions florales soignées mais en nombre excessivement restreint.

Comme l'a montré une excellente exposition réalisée sur l'initiative de la mairie de Fontainebleau et dans ses propres murs lors des Journées du Patrimoine en septembre 1996, ces espaces privés qui accompagnent souvent encore aujourd'hui de nombreuses maisons d'habitation, ont cette particularité remarquable de constituer un ensemble de jardins imbriqués, établis de façon telle que d'une habitation à l'autre, selon ce type de compartimentage, la plupart des habitants, même s'ils ne sont propriétaires que de modestes jardins, bénéficient conjointement de ceux établis dans leur voisinage. Situation résultant de la juxtaposition et de l'imbrication de ces espaces jardinés, remarquable mais fragile nous allons le voir. Il est intéressant d'observer et de souligner encore que l'existence de ces types de jardins enclos de murs élégants, résulte aussi d'une belle tradition propre à Fontainebleau et à quelques communes qui en sont proches : la culture de la vigne à raisins de table qui connut naguère une époque de prospérité remarquable à Thomery. Bien sûr, nous n'avons pas ouvert toutes les portes de ces discrètes habitations et jardins privés mais nous avons pu découvrir la qualité et le charme de quelques uns d'entre eux. Il est permis d'écrire qu'à Fontainebleau, dans certains de ces jardins étroits et profonds établis à l'abri de longs murs palissés d'arbres fruitiers et agrémentés de fleurs, on peut encore cueillir des figues mûries à point, voir des espèces végétales inattendues, surprendre des Pics épeiches se déplaçant entre les espaces jardinés et les hautes futaies.

Mais il est des raisons particulières pour que les arbres, les plantes en général, hôtes de ces jardins bellifontains, soient de singulière qualité. Les naturalistes savent l'attrait que représente la forêt de Fontainebleau et sa région, en ce qui concerne sa flore et sa faune. Quelques recherches en histoire des sciences nous ont également permis de savoir que depuis deux siècles au moins, on est venu parfois de fort loin pour découvrir ces richesses naturelles (2). Au XIXe siècle surtout, celui pendant lequel eut lieu un nombre phénoménal d'introductions d'espèces végétales nouvelles, la forêt elle-même et de très nombreux jardins de Fontainebleau bénéficièrent de l'intérêt sinon de la sollicitude de naturalistes célèbres. Comme le soulignait récemment Mme G. Beaux (3), non seulement d'éminents forestiers ont exercé leurs talents en procédant à des essais en forêt mais d'illustres botanistes ont contribué à de nombreuses introductions. Il n'est que de citer Gaston Bonnier, créateur du laboratoire de biologie végétale de Fontainebleau (annexe de l'Université Pierre et Marie Curie de Paris) pour souligner l'importance des apports dont bénéficièrent de nombreux jardins établis en ville ; nous savons tous combien est vivace le phénomène d'échange entre botanistes, professionnels ou amateurs, entre possesseurs de jardins, l'irrésistible attrait que représente tel arbre ou telle plante dont on est dépourvu mais que possède un confrère un voisin....

Mais depuis la période de prospérité économique qui a succédé à la seconde guerre mondiale, la belle harmonie de la ville, cet équilibre entre volume bâties et jardins, pour tout dire la beauté de la

cité bellifontaine, est en voie de destruction. Les habitants en étant pour une part largement conscients et des masses de béton commençant à défigurer la ville, un *Comité de défense, d'action et de Sauvegarde* a été constitué en 1971, qui a freiné en grande partie la marée solide qui envahissait la cité et ses abords. Après une période de relative accalmie, nous assistons depuis quelques années à un démantèlement, à une destruction galopante des espaces plantés, de ceux privés notamment, donnant lieu à des aménagements faisant fi des règles les plus élémentaires d'urbanisme. Selon un enseignement que nous avons reçu en matière d'urbanisme et de paysage, soulignant la profonde dépendance des éléments architecturaux par rapport à l'environnement immédiat, doit toujours être retenu la principe suivant : « un organisme qui est en harmonie avec son environnement possède d'une façon ou d'une autre une représentation interne de l'ordre et des régularités de cet environnement » (4).

Or, les récentes constructions d'immeubles en de multiples points de la ville de Fontainebleau, non seulement désorganisent cet environnement urbain en le mutilant, en détruisant ses arbres et ses jardins, mais nous assistons dans de nombreux cas à une occupation anarchique du sol et de l'espace. Par exemple, en haut de la rue de France, au lieu-dit « Villa du Château », tandis qu'il y a peu d'années encore nous pouvions bénéficier de la présence d'un établissement de restauration dans un cadre paisible, celui d'un grand jardin, nous voyons à présent la presque totalité de l'espace occupée par des petites maisons totalement dépourvues des caractères correspondant à la tradition régionale, disposées à touche-touche, laissant pour tout espace jardiné une dérisoire surface de gazon. Au surplus, comme les arbres en sont absents (surface trop faible, proximité des parcs de garages en sous-sol), afin que ces maisons soient attrayantes aux yeux des acquéreurs, les façades sont toutes orientées avec une vue sur le jardin d'en face, sur les arbres voisins... en attendant que le dit voisin procède à une opération (lucrative) similaire. Cycle pernicieux et irrémédiablement destructeur!

A diverses reprises, nous avons pu prendre connaissance de la valeur de la végétation, de l'intérêt singulier des essences ligneuses présentes dans plusieurs jardins ou espaces menacés de destruction. En 1995, le Comité de Sauvegarde, mon éminent collègue Raymond Durand de l'Arboretum National des Barres et moi-même, nous avons attiré l'attention de M. Paul Dubrule, Maire de Fontainebleau, sur différents arbres existants au lieu dit « Parc de Saint-Merry » menacé de subir le même sort. Pour un individu remarquable (ayant développé de nombreuses marcottes naturelles) de *Thuja plicata* D. Don, sans doute à peu de choses près contemporain de la période d'introduction de l'espèce en Europe, M. Dubrule a bien voulu avec nous se rendre sur place et prendre lui-même la décision de conserver ce sujet. Les autres arbres et ce parc dans son ensemble risquent malheureusement d'être abattus et le terrain prochainement bâti et bétonné. D'autres jardins et enclos arborés sont menacés de disparition aujourd'hui. Entre cette même rue Saint Merry et la rue de l'Arbre sec, de beaux jardins privés contribuent à l'harmonie de la ville, à donner à l'habitat, où de rudes leçons résultant des erreurs passées et récentes en matière d'urbanisme nous ont pourtant été données. Non loin de ce quartier, le jardin de la Villa Lavaurs accompagnant un bâtiment de qualité (musée Napoléonien propriété de la ville), tel qu'il ne pourrait en être construit de semblable aujourd'hui, comporte, lui aussi, des sujets vénérables : tilleuls, marronniers et autres, aussi âgés que l'habitation. En pénétrant à l'intérieur du Parc Saint Joseph, résidence où justement des personnes malades bénéficient de cet excellent et salubre environnement, nous avons pu relever la présence de groupes d'arbres à la fois très divers et en sujets âgés : *Gleditschia triacanthos* L., le honey locust des U.S.A. et du Canada, des *Picea sp.* et *Tilia sp.* de belle venue, plusieurs *Cedrus atlantica* (Endl.) Manetti, de très beaux marronniers, un *Acer sp.* sans doute asiatique, tout un groupe en sujets âgés de *Quercus petraea* (Mattuschka) Liebl., un *Catalpa bignonioides* Walt, etc. Sur une propriété voisine sont maintenus des *Clerodendrum trichotomum* Thunb. aux fleurs parfumées. Ailleurs, rue de la Haute-bercelle, dans un microclimat que constitue l'angle bien exposé d'une maison, nous avons eu l'agréable surprise de voir prospérer et même fleurir en 1995, un bananier, *Musa basjoo* Sieb. et Zucc., originaire des îles Ruy-kyu au Japon, que ses propriétaires ont installé fort opportunément en compagnie d'un bibacier *Eriobotrya japonica* Lindl. En plusieurs points, nous avons noté la présence de Noyers d'Europe prospères et surtout de robustes sujets de *Morus alba* L. le Mûrier blanc introduit en 1494, intéressants vestiges de plantations qui rappellent la volonté d'Henri IV de donner un essor à la sériciculture, à la Cour de Fontainebleau.

Il conviendrait de pénétrer dans d'autres enclos, de pousser d'autres portes derrière lesquelles tant e genres et d'espèces inattendus son en nombre, donnant de précieuses indications relatives aux aptitudes climatiques et édaphiques propres à ce territoire. Ainsi, dans le jardin de l'hôtel Napoléon, nous avons eu la grande surprise de découvrir plusieurs sujets de cette admirable liane ligneuse originaire de l'Himalaya : *Pileostegia viburnoides* Hook. f. Sa multiplication surtout et même sa culture sont pourtant difficiles ; sans doute la nature du sol convient-elle particulièrement bien à cette espèce. En plusieurs lieux de la ville, on peut découvrir des sujets remarquables, extrêmement imposants de *Sequoiadendron giganteum* (Lindl.) Buchh. de l'Orégon et de la Californie. Leurs dimensions sont impressionnantes car leur âge autorise à les dater, eux aussi, d'une époque voisine de celle de l'introduction de l'espèce située en 1860. Leur présence ne peut que renforcer la thèse selon laquelle d'éminents botanistes et forestiers sont intervenus ici, en faveur non seulement de la forêt mais aussi de nombreux jardins bellifontains.

Notre conclusion peut et doit être brève : à l'heure où la municipalité de Fontainebleau prépare une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) issue de la Loi sur les Paysages du 8 janvier 1993, outil réglementaire et fondamental qui faisait défaut jusqu'à présent, il conviendrait que de tout urgence soit établi un inventaire des arbres et essences à préserver, et surtout des jardins et des parcs privés afin que des dispositions soient prises pour assurer la protection de ces volumes, composants primordiaux de notre patrimoine urbain.

(1) Editions Art lys, Versailles, 1995.

(2) Delange (Yves), Esprit Réquien et les Naturalistes du Muséum National d'Histoire Naturelle. *Bull. Soc. Et. Sci. Nat Vaucluse* 1988 :41-49.

(3) Mme Beaux, de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, communication personnelle.

(4) Cours de l'Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture et du Paysage à Versailles et citation émanant de l'ouvrage *Sites et sitologie*, par P. Faye, B. Faye, M. Tournaire et A. Godard. Editions J. J. Pauvert, 1974.

Yves DELANGE

METEOROLOGIE

LE TEMPS A FONTAINEBLEAU : avril-juin 1996

Ces informations sont extraites du bulletin météorologique départemental publié par METEO-FRANCE sauf en ce qui concerne les normales issues du fichier ANVL.

<u>AVRIL 1996</u>	froid au début, puis rapidement assez chaud, avril 1996, aura été ensoleillé et très sec.		
Températures	Moyenne 9,1°C (normale 10° C)		
	<i>1ère décade</i> 5,7	<i>2ème décade</i> 9,5	<i>3ème décade</i> 12
minima	1,5		
maxima	16,6		
extrêmes	maximum 25,4°C le 22 minimum - 6,3°C le 1er		
Pluie	lame 6,6 mm (normale 46 mm) maximum 4,2 mm le 23		
	<i>1ère décade</i> 0	<i>2ème décade</i> 1,4	<i>3ème décade</i> 5,2
aux bornages	ARBONNE	4 mm (- 2,6)	par rapport à
	MELUN	4,8 mm (-1,8)	Fontainebleau
	NEMOURS	4,2 mm (- 2,4)	
	PERTHES	4,6 mm (- 2,0)	
	SAINT MAMMES	6,5 mm (- 0,1)	
	THOMERY	3,7 mm (- 2,9)	
	LE VAUDOUE	6,4 mm - 0,2)	
Insolation 215 h	(à MELUN VILLAROCHE)		
Vents	modérés (au maximum 61 km/h de NE le 3).		
ETP (évapo-transpiration potentielle)	87 mm (par décade : 22/29/36)		

*

<u>MAI 1996</u>	frais, peu ensoleillé et assez pluvieux du fait d'un seul orage.		
Températures	Moyenne 11,6° C (normale 13,7° C)		
	<i>1ère décade</i> 10,1	<i>2ème décade</i> 10,8	<i>3ème décade</i> 13,8
minima moyenne	6,0°C		
maxima moyenne	17,3° C		
extrêmes	minimum - 3,9°C le 5 (presque un record) maximum 29,3 le 30		
Pluie	lame 73,8 mm (normale 60,4 mm) maximum 27 mm le 18		
	<i>1ère décade</i> 7,2	<i>2ème décade</i> 48,0	<i>3ème décade</i> 18,6
aux bornages	ARBONNE	50,1 (- 23,7)	par rapport à
	MELUN	85,8 (+ 12,0)	Fontainebleau
	NEMOURS	63,4 (- 10,4)	
	PERTHES	62,0 (- 11,8)	
	SAINT MAMMES	53,5 (- 20,3)	
	THOMERY	54,3 (- 19,5)	
	LE VAUDOUE	66,1 (- 7,7)	

Insolation 148 h (à MELUN - VILLAROCHE) faible (normale 192 h)

Vents modérés (au maximum 94 km/h de SSO le 21)

ETP (évapo-transpiration potentielle) 87 mm (par décade 29-21-37)

L'événement de ce mois de mai 1996, aura été l'orage du 18 qui a déversé 27 mm à FONTAINEBLEAU (seulement une dizaine au bornage) mais 46 mm à MELUN avec de gros grêlons et 77,8 mm dans le Nord du département (SAINT CYR SUR MORIN).

JUIN 1996 Caniculaire, terminant fraîchement, doux en moyenne mais toujours sec

Températures Moyenne 17,6°C (normale 16,7° C)
1ère décade 18,3 *2ème décade* 18,0 *3ème décade* 14,7
 minima moyenne 9,7
 maxima moyenne 24,3
 extrêmes minimum 3,8°C le 22
 maximum 33,2°C le 7

Pluie lame 13,6 mm (normale 58 mm) maximum 6,0 mm le 6
1ère décade 6,6 *2ème décade* 3,0 *3ème décade* 4,0
 aux bornages ARBONNE 6,7 (-6,9) par rapport à
 MELUN 5,1 (-8,5) Fontainebleau
 NEMOURS 14,2 (+0,6)
 PERTHES 4,6 (-9,0)
 SAINT MAMMES 14,0 (+0,4)
 THOMERY 8,3 (-5,3)
 LE VAUDOUE 8,1 (-5,5)

Insolation 265 h (à MELUN-VILLAROCHE)

Vents faibles.

ETP (évapo-transpiration potentielle) 134 mm (par décade 50-53-31)

Le léger excédent de pluie en mai sera venue trop tard pour compenser la sécheresse de l'hiver : la floraison des orchidées a été médiocre partout dans le département et les rivières ont trouvé leur étiage presque six mois avant la normale.

Numéro C.P.P.A.P. : 65832
 Dépôt légal : 4ème trimestre 1995
 Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
 Directeur de la Publication :
 Jean-Philippe SIBLET
 3, allée des mimosas
 77250 ECUELLES
 Tirage 450 Exemplaires